

CONGO



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2669 - MARDI 26 JUILLET 2016

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

FOOTBALL / AFRIQUE CENTRALE

Un derby
Congo-
Cameroun à
Massamba
Débat

Après plusieurs années d'éclipse, le tournoi de football des U-17 d'Afrique centrale, dédié à Issa Hayatou, revient à la vie ce 26 juillet à Brazzaville. Cinq des huit pays de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Unifac) ont répondu à l'appel.

Pour cette journée d'ouverture, le Tchad affronte la RDC en levée de rideau avant de céder la place à l'opposition Congo-Cameroun. La compétition va se clôturer le dimanche sur un autre choc : celui opposant les deux Congo, toujours au stade Alphonse Massamba-Débat.

Page 16

COOPÉRATION

Bruno Jean-
Richard Itoua
reçu par le
DG Afrique de
l'Unesco

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, a rencontré le 22 juillet, au siège de l'institution à Paris, le sous-directeur général Afrique de l'Unesco, Firmin Edouard Matoko. Les deux personnalités ont évoqué, entre autres, la prochaine visite de la directrice générale de cette organisation, Irina Bokova, au Congo.

Page 10

EDITORIAL

Questions !

Page 2

EDUCATION

Le port de la tenue scolaire unique
obligatoire dès la rentrée prochaine

Au lycée : pantalon bleu sombre, chemise bleue ciel pour les filles ; pantalon et chemise kaki pour les garçons

Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabetisation a officialisé l'uniformisation de la tenue scolaire

dans les secteurs public et privé à partir de la prochaine rentrée scolaire, 2016-2017. Un arrêté ministériel donne aux écoles l'op-

portunité de se faire identifier par un macaron de leur choix frappé sur l'uniforme.

Page 4

BEAUTÉ

Carus Meheille
Ahoué élue miss
Brazza 2016

La reine de la beauté de la capitale congolaise a été élue au terme d'une soirée à suspense où les vingt candidates, « toutes magnifiques et délivrant de bons messages », ont donné du fil à retordre au jury présidé par le député José Cyr Ebina. Le choix des quatre membres du jury s'est finalement porté sur Carus Meheille Ahoué, 20 ans, mesurant 1,71 mètre. Elle est étudiante en deuxième année de gestion des ressources humaines. La miss Brazza 2016 entend mettre son énergie au service de la jeune fille congolaise qu'elle a invitée à avoir « un comportement exemplaire » dans la société.

Page 11



JUSTICE

Paulin Makaya
condamné à deux ans
d'emprisonnement
ferme

Poursuivi pour incitation aux troubles à l'ordre public et à l'insurrection, Paulin Makaya, a été condamné par la première chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Brazzaville à deux ans d'emprisonnement ferme et au paiement de 2,5 millions FCFA d'amende.

Président d'une petite formation de l'opposition, Unis pour le Congo (UPC), l'intéressé était en détention préventive depuis le 1er décembre 2015. Dénonçant le manque de preuves, les avocats et les militants de son parti ont fustigé un procès « politique » et envisagent d'interjeter appel.

Page 3

ÉDITORIAL

Questions !

Le doute, hélas, n'est plus permis : oui le Congo, notre Congo, a bien été la cible d'un complot visant à perturber, sinon même à empêcher la tenue de l'élection présidentielle. Des informations que nous avons recueillies ces dernières semaines, il ressort que des mercenaires venus d'un pays frère se sont infiltrés dans le département du Kouilou les armes à la main pour semer le désordre à Pointe-Noire le jour du scrutin. Repérés fort heureusement avant qu'ils puissent mener à bien leur sinistre dessein, ils ont été mis hors d'état de nuire, ce qui a permis aux opérations électorales de s'effectuer normalement.

Les faits avérés étant indiscutables, se posent maintenant de nombreuses questions auxquelles il va bien falloir répondre. Et notamment, parmi celles-ci, les trois suivantes :

- Qui a monté cette opération, qui l'a financée, qui a recruté les mercenaires chargés de la mener à bien, qui les a soutenus directement ou indirectement dans la phase de préparation de la manoeuvre ?
- Les services de renseignement du pays dont ces mercenaires étaient citoyens savaient-ils ce qui se préparait dans l'ombre et, si c'est le cas, pourquoi n'ont-ils pas tiré la sonnette d'alarme auprès de leurs propres autorités ?
- Qui, chez nous, a appuyé, voire même commandité, l'action criminelle dont le but était d'empêcher le bon déroulement de l'élection présidentielle et pourquoi ces personnages ont-ils voulu empêcher les Congolais de se prononcer ?

Alors que notre pays a su empêcher seul, une fois de plus, l'agression qui le visait il importe au plus haut point de savoir à quoi s'en tenir sur une opération de déstabilisation qui aurait eu sans doute de terribles conséquences si elle avait été menée jusqu'à son terme. Au-delà de notre propre sécurité ce qui est en jeu dans cette affaire n'est, en effet, pas autre chose que la stabilité de l'Afrique centrale tout entière.

Espérons que les autorités congolaises recevront, dans leur quête de la vérité, les appuis intérieurs et extérieurs qu'elles sont en droit d'attendre.

Les Dépêches de Brazzaville

DISCOURS D'INVESTITURE DU CHEF DE L'ETAT

La DNR poursuit la campagne de vulgarisation

Après les départements de la partie sud du pays, la coordination nationale de la Dynamique pour la nouvelle République (DNR) a organisé le 24 juillet à Brazzaville, une assemblée générale au cours de laquelle le coordonnateur national de la DNR, Jean François Kando, a développé un exposé axé sur la vulgarisation du discours d'investiture du président de la République du 16 avril 2016.

L'orateur a indiqué que ce discours, riche d'enseignements et d'orientations, n'a pas été largement relayé par les partisans de Denis Sassou N'Guesso. « Il est important que les Congolais l'intériorisent afin de mieux en saisir les contours pour se prémunir de toutes les contre-vérités distillées par de nombreuses internautes à longueur de journée », a relevé Jean François Kando.

Le discours d'investiture, a-t-il ajouté, est l'acte fondateur d'un mandat. C'est ainsi que le coordonnateur national a relevé dans ce discours cinq grandes thématiques abordées par le chef de l'Etat, à savoir : l'économie et le social ; la réaffirmation du rôle de l'Etat ; la prise en main effective de la jeunesse ; le changement de mentalités et la rupture ainsi que le vivre ensemble et la paix.

Selon l'orateur, en plaçant le quinquennat sous le signe de « tout économie » et de « tout social », le chef de l'Etat a pris ainsi l'engagement d'œuvrer pour que les Congolais soient les premiers bénéficiaires de la croissance économique. Conscient que le pétrole est une ressource épuisable, a dit Jean François Kando, le président de la République a pris l'option de diversifier l'économie.

L'orateur a mis à profit cette occasion pour informer les mi-



Jean François Kando

litants que la crise économique actuelle due à l'écroulement des prix du baril de pétrole, n'est pas une fatalité. Au contraire, a-t-il ajouté, les moments de précarité conduisent souvent les hommes à adopter des comportements responsables et dignes. Le Congo, a-t-il renchéri, se bat à amortir le choc créé par cette crise grâce à l'expérience dans la gestion de l'Etat de Denis Sassou N'Guesso.

Il a salué la poursuite de l'œuvre de construction et de reconstruction du Congo, notamment l'évolution des travaux liés à la municipalisation accélérée de la Bouenza. C'est dans cette optique qu'il a informé les militants de la DNR sur la rumeur diffusée par les réseaux sociaux faisant état de l'embargo dont serait victime la République du Congo. Un pays, a-t-il dit, qui est sous embargo international se voit suspendre tous les financements octroyés par les institutions de Bretton Woods. Ce n'est pas le cas du Congo, a-t-il précisé.

Jean François Kando a noté la volonté du président de la

République de poursuivre la consolidation de la démocratie et l'édification de la paix. C'est un engagement présidentiel très important pour le Congo et son peuple, a-t-il souligné.

Abordant le point de la prise en main effective de la jeunesse, Jean François Kando a montré la détermination de Denis Sassou N'Guesso d'offrir aux jeunes des opportunités d'emploi grâce à la diversification de l'économie. La situation des jeunes, a-t-il insisté, préoccupe le chef de l'Etat au point où il a créé un organe constitutionnel dénommé Conseil consultatif de la jeunesse.

Dans son discours d'investiture, a dit le coordonnateur national de la DNR, le chef de l'Etat a insisté sur la rupture et le changement de mentalités. Ces deux valeurs, a-t-il renchéri, vont aider les Congolais à se départir des antivaleurs telles que la corruption, la concussion, le trafic d'influence et autres qui freinent considérablement le développement de nombreux pays à travers le monde.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service),
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

L'opposant Paulin Makaya écope de deux ans d'emprisonnement ferme

Poursuivi pour incitation aux troubles à l'ordre public et à l'insurrection le 20 octobre 2015 pendant la campagne référendaire, le président du parti « Unis Pour le Congo (UPC) », Paulin Makaya a été reconnu coupable des faits qui lui ont été reprochés.

Alors que le ministère public avait requis sa condamnation à 5 ans d'emprisonnement ferme et 5 millions FCFA d'amende, l'opposant congolais Paul Makaya purgera seulement 2 ans et payera 2,5 millions FCFA d'amende. Le verdict est tombé ce 25 juillet à la première chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Brazzaville présidée par Valérien Embenga.

En effet, placé en détention préventive depuis le 1^{er} décembre 2015 à la Maison d'arrêt de Brazzaville, l'ancien bras droit du président-fondateur du MCDDI (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement

intégral), Bernard Kolélas, a toujours plaidé non-coupable depuis le début de son procès. Seul devant la barre dans cette affaire, il reconnaît toutefois avoir marché en conformité avec sa conscience en respectant la Constitution. « *J'étais moi-même au devant de la scène alors que l'habitude des Congolais est d'envoyer les enfants des autres devant. Nous sommes au Congo, la loi est sélective. Je suis surpris que l'on me dise que le préfet avait interdit notre marche un jour avant* », indiquait-il le 13 juin à l'ouverture du procès.

Après sa condamnation à deux ans de prison ferme, Paulin Makaya a regagné sa

cellule à la Maison d'arrêt de Brazzaville, tout en saluant ses militants qui l'ont soutenu jusqu'à cette dernière décision. Membre de l'UPC, Destin regrette quant à lui, une décision politique en dépit du manque d'éléments matériel et moral. « *Même le ministère public était incapable d'apporter des preuves, tout ce que nous avons assisté, c'est une mascarade judiciaire. Nous regrettons une décision dictée de quelque part, mais nous sommes en politique, nous avons défendu une cause juste le 20 octobre 2015, qui était conforme à la Constitution du 20 janvier 2002, notre président a le moral, avec nos avocats,*



Une vue de la Maison d'arrêt de Brazzaville; crédit photo Adiac

nous allons faire appel de cette décision », a-t-il promis. Selon lui, leur leader qui a déjà passé près de huit mois en prison n'avait qu'exprimé sa position conformément aux textes et lois de la République. « *C'est une décision politique que nous condam-*

nous avec la dernière énergie et le parti Unis pour le Congo va se retrouver pour apprécier ce qui vient de se passer. Nous qualifions ce procès de mascarade judiciaire », a conclu ce militant de l'UPC.

Parfait Wilfried Douniama

IMPÔTS

Les Congolais invités à déclarer leurs revenus au fisc

Les fonctionnaires de l'Etat, professionnels du secteur privé et propriétaires fonciers, ont jusqu'au 31 juillet 2016 pour déclarer leurs revenus de l'année 2015 à l'administration fiscale. L'ouverture de dépôt de déclaration a été faite lundi par le directeur général des impôts et domaines, Antoine Ngakosso.

dont les impôts sont retenus à la source. « *Il reviendra aux fonctionnaires de déclarer toutes les sept catégories de revenus qu'ils ont eu à percevoir au titre de l'année 2015. Par exemple, des revenus des maisons en location ou des dividendes perçues en qualité d'ac-*

tionnaire d'une société donnée », a indiqué lundi le directeur général des impôts et domaines, Antoine Ngakosso qui venait lui-aussi déclarer ses revenus.

En ce qui concerne les salaires ou traitements, ajoute Antoine Ngakosso, la retenue à la source n'est qu'un acompte fait sur la base de l'impôt des revenus perçus en 2014. Les travailleurs doivent les déclarer à nouveau pour permettre à l'administration fiscale de recalculer l'impôt, de voir si les acomptes payés par rapport aux revenus perçus en 2014 correspondent aux prélèvements effectués, afin de faire des ajustements nécessaires.

« *Si les acomptes que le contribuable devrait payer sont supérieurs à l'impôt de 2015, en ce net moment, il bénéficie d'un crédit d'impôt. Cependant, si les acomptes sont inférieurs au taux imposable, une taxation supplémentaire sera infligée au fonctionnaire* », a expliqué le directeur général des impôts, insistant sur la confidentialité ou l'obligation de secret.

Le dépôt de déclaration normalement prévu pour le mois de mars dernier a été repoussé pour des raisons techniques. « *Ce n'est pas seulement aux autres de le faire, nous-mêmes aussi devons le faire. La direction générale des impôts demande aux Congolais de venir rapidement souscrire leurs déclarations avant le 31 juillet* », a conclu Antoine Ngakosso.

Fiacre Kombo

« Si les acomptes que le contribuable devrait payer sont supérieurs à l'impôt de 2015, en ce net moment, il bénéficie d'un crédit d'impôt. Cependant, si les acomptes sont inférieurs au taux imposable, une taxation supplémentaire sera infligée au fonctionnaire »



Antoine Ngakosso déposant sa déclaration de revenus (DR)

Dans le cadre des Impôts sur les revenus des personnes physiques (IRPP), l'administration fiscale a défini sept catégories de revenus. Il s'agit de la déclaration des revenus fonciers ; des revenus de capitaux mobiliers ; des bénéfices industriels, commerciaux, artisanaux et agricoles ; des traitements, salaires et pensions ; des bénéfices de profession non-commerciale et de plus-values.

Cette imposition concerne également les agents de l'Etat

ASSISTANCE

L'ASSOC remet des vivres à quelques orphelinats

Dans le cadre de sa politique d'aide aux orphelinats du Congo, l'Association de soutien aux orphelins du Congo, (ASSOC) a remis le 23 juillet à Brazzaville, des vivres et des non vivres à quelques orphelinats de la place.



Le président de l'ASSOC remettant un échantillon de dons à la sœur Marie Lourdes

Le don constitué de riz, biscuits, jus de fruits, savons, sacs de charbon, a été acheminé dans ces structures par le président de l'ASSOC, Sisto Obongo qui a souligné l'importance de ce geste.

« *Nous avons baptisé cette tournée Marathon de dons parce que nous allons parcourir les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie* », a déclaré le président de l'ASSOC. A Brazzaville, le premier orphelinat à être visité est la Bonne semence de Kinsoundi dans le premier arrondissement Makélékélé. Cette structure compte 42 orphelins et est dirigée par la sœur Marie Lourdes qui a évoqué les difficultés de ce centre qui se posent aujourd'hui, en terme de budget de fonctionnement.

« *Notre vie est en dent de scie. On ne vit que des dons. On veut bien faire un pas mais le pas est difficile parce que c'est tout un projet et pour faire un projet, il*

faut avoir un budget et quand vous ne l'avez pas le projet ne fait que patiner », a dit la sœur Marie Lourdes.

Après Makélékélé, le président de l'ASSOC et sa suite se sont rendus à la Maison de la charité à Mpila qui s'occupe de près d'une trentaine d'orphelins. Là également quelques vivres ont été donnés. Les mêmes problèmes de manque de moyens financiers et matériels se posent aussi dans ce centre.

« *Les conditions de logement de ces petits ne sont toujours pas adéquates d'où l'appel à l'aide afin de mieux faire fonctionner ces structures que l'on a tendance à ignorer* », ont regretté les responsables, se rejoignant toutefois de la réussite de certains pensionnés. A la maison de la Charité par exemple, un orphelin venait de soutenir une thèse de doctorat en philosophie à l'université Marien-Ngouabi et d'un autre de la Bonne semence qui est en formation militaire dans un centre du pays.

Jean-Jacques Koumba

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Finie la confusion dans le port de la tenue scolaire

A travers un arrêté publié récemment, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, vient d'uniformiser la tenue scolaire dans les secteurs public et privé

Finis désormais le désordre dans le port de la tenue scolaire au niveau de l'enseignement général. En effet, selon le nouveau texte, la tenue scolaire au préscolaire comprend un tablier de couleurs rose et bleu ciel. Chez les filles, la couleur dominante est le rose alors que chez les garçons, c'est le bleu ciel. Au niveau du primaire, les filles portent une jupe de couleur bleu sombre et les garçons une culotte de même couleur. La chemise pour les deux cas est de couleur kaki. Les élèves du secondaire 1er degré, notamment du collège, portent un pantalon bleu sombre et une chemise bleu ciel. Au lycée, les filles portent un pantalon de couleur bleu sombre et une chemise bleu ciel ; tandis que les garçons portent un pantalon et une chemise kaki.

En prenant une telle mesure, le gouvernement vient de mettre un terme au désordre qui a longtemps régné dans les établissements scolaires privés où les promoteurs pouvaient choisir n'importe quel tissu à imposer aux élèves. Ainsi, dès la prochaine rentrée scolaire, chaque établissement scolaire peut se faire identifier par un macaron de son choix.

Parfait Wilfried Douniama



Le ministre Anatole Collinet Makosso et le préfet du Pool entourés des élèves de l'école primaire de Mindouli habillés en tenue recommandée ; crédit photo Adiac



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



BOUENZA

Plus de 3000 patients consultés en une semaine à Madingou

Depuis le lancement de la campagne de soins du programme de santé communautaire à Madingou, dans la Bouenza, le 18 juillet, les files d'attente sont impressionnantes.

Plus que deux semaines, et le programme de santé communautaire remballera ses équipements pour déclarer la fin de sa mission. On pourrait à cette occasion esquisser le bilan global des soins administrés gratuitement aux populations de Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza pendant près d'un mois. À mi-parcours des opérations, la particularité de cette campagne demeure la forte affluence des personnes de tous âges qui se pressent vers les sites aménagés pour la circonstance. À ce jour plus de 3000 patients ont été consultés ou soignés.

Le programme de santé communautaire s'est assigné l'objectif d'assurer aux populations démunies un accès gratuit aux soins de santé de qualité, sans faire de longues distances. À Madingou, comme partout où ce programme est passé, le corps médical et la coordination technique mettent en commun l'ambition d'appuyer le système national de santé. Le superviseur de la mission,



La campagne des soins s'achève le 10 août

le Dr Aimé Bembé parle pour sa part de « réduire la facture sanitaire du Congo », la vision du promoteur du programme. Cela est le cas dans la mesure où les personnes reçues pour des soins durant cette campagne feraient face à des dépenses énormes si elles l'étaient en d'autres circonstances.

Coordonnateur adjoint du programme, le Dr Alexis Mourou-Moyoka, déclare : « Depuis que le programme s'est déployé sur le terrain, nous rencontrons des pathologies dont l'impact sur la qualité de la vie des populations est tout à fait évident ». De nombreux cas de cataractes opérés ont inspiré ce

commentaire à l'intéressé qui n'a pas caché son émotion « de voir un père qui

après avoir reçu un traitement adéquat.

Les équipes du programme ont aussi fait face aux cas de malnutrition aiguë et de malnutrition chronique chez des enfants. « Il est établi qu'une carence en fer diminue de 10 points le quotient intellectuel chez l'enfant », a déclaré le Dr Mourou-Moyoka qui déduit que cela constitue une menace pour l'avenir du pays, parce que, estime-t-il, « les enfants dont les capacités cognitives sont tout à fait diminuées, auront une capacité d'apprentissage réduite ».

Le coordonnateur adjoint du programme de santé communautaire a aussi énuméré les cas de gynécologie liés à la santé de la reproduction. Les femmes consultées pour ces cas ont trouvé satisfaction tout comme les malformations handicapantes, chez les enfants du genre pieds bots, ou becs de lièvres. Pour dire que jusqu'à la fin des opérations, le 10 août prochain, les équipes auront beaucoup de travail, parce que les patients seront toujours nombreux à les approcher pour des soins.

Les Dépêches de Brazzaville

MÉDICAMENTS CONTREFAITS

La population invitée à suivre les instructions du président Denis Sassou N'Guesso

Le président d'honneur de l'Intersyndicale des pharmaciens d'Afrique (Ispharma) également président du syndicat national des pharmaciens du Congo (Synaphac), le Docteur Boniface Okouya, a invité le 23 juin, la population à accompagner l'initiative du président de la République dans la lutte contre les faux médicaments

Boniface Okouya a fait l'invite au cours d'un entretien avec les Dépêches de Brazzaville, suite à l'interview exclusive du président Denis Sassou N'Guesso publiée à l'édition du samedi de ce quotidien dans sa parution du 16 au 22 juillet.

Selon lui, la déclaration du président de la République traduit bien la volonté du gouvernement de mettre fin au commerce illicite des médicaments. Cette pratique de vente des produits contrefaits devient mondiale. Elle porte atteinte à la santé des populations en Afrique et au Congo en particulier. Selon les propos du président de la République, ces médicaments contrefaits causent 800.000

cas de décès annuels dans le monde.

Rappelant que le Congo n'est pas aussi épargné des médicaments de la rue, le président du Synaphac a indiqué : « Nous saluons cette initiative du président de la République Denis Sassou N'Guesso que nous espérons arriver jusqu'au bout afin de nous permettre de dispenser aux patients des médicaments fiables et de bonne qualité. A la population de suivre les instructions du gouvernement qui ne cesse de déployer des efforts afin de relever la Congolaise de médicaments essentiels génériques ».

En ce qui concerne la création d'un haut-commissariat chargé de la répression du trafic illicite de médicaments contrefaits et de produits dangereux annoncés par le président de la République, poursuit Boniface Okouya, cette institution devrait jouer trois rôles : la sensibilisation, la répression ainsi que celui d'un laboratoire de contrôle de qualité des mé-

dicaments. « Le Congo est un pays de transit par lequel passent beaucoup de substances chimiques et pharmaceutiques. Le laboratoire de contrôle de la qualité des médicaments travaille en synergie avec les pays frontaliers qui sont de grands consommateurs et pourvoyeurs de ces faux médicaments » avant d'ajouter qu'il faut incriminer les vendeurs de ces faux médicaments.

Abordant la question de la lutte contre les médicaments contrefaits, le président de l'Ispharma souligne qu'au Congo, l'on constate la présence de plusieurs médicaments venant des laboratoires pirates. Ces médicaments sont vendus à ciel ouvert. Ils produisent des effets secondaires et entraînent plusieurs décès. Les pharmaciens avaient mené des actions de lutte contre la vente illicite des médicaments avec le concours de la police nationale soutenue par l'Interpol en juin 2012. Cette action avait apporté quelques fruits pendant une période de trois



Dr Boniface Okouya (crédit-adiac)

mois. Actuellement regrette-t-il, ces vendeurs des médicaments de la rue ont refait surface. Les médicaments foisonnent dans tous les coins de Brazzaville. Pour mener à bien ce combat, il faut créer un comité interministériel de lutte contre les faux médicaments.

Les pharmacies et les officines pharmaceutiques offrent des produits génériques à moindre coût

A la question sur les prix

élevés des produits pharmaceutiques, Boniface Okouya rappelle que les médicaments génériques restent la réponse appropriée au problème du panier de la ménagère. Les pharmacies et les officines pharmaceutiques offrent les médicaments génériques à moindre coût : des antibiotiques à 1000 Francs et les antiparasitaires à 200 Francs CFA.

Lydie Gisèle Oko



COMMUNIQUE APSACO SUR LES FAUSSES ATTESTATIONS D'ASSURANCE AUTOMOBILE

L'APSACO (Association Professionnelle des Sociétés d'Assurances du Congo) porte à la connaissance du public et des propriétaires de véhicules automobile, que conformément à la réglementation du Code des Assurances CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances) dont le Congo est membre fondateur, seules les compagnies d'assurances ci-dessous agréées au Congo sont habilitées à délivrer des attestations d'assurances automobile portant leurs logos et sigles.

- **ARC (ASSURANCES et REASSURANCES du CONGO)**
- **AGC (ASSURANCES GENERALES du CONGO)**
- **NSIA ASSURANCES**
- **ALLIANZ**
- **SAHAM**

A l'exception **des taxis et bus**, pour tous les autres véhicules l'attestation d'assurance automobile est de couleur jaune (cf. modèle joint). Tout autre document ne répondant pas aux caractéristiques du modèle, est une fausse attestation.

Aucun Courtier, ou Agent Général d'assurances n'est habilité à vous délivrer une attestation d'assurance en son nom, et vous vous exposez à des sanctions judiciaires aux conséquences très graves en cas d'accident, car vous êtes sans assurance.

CECI EST UN COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DES ASSURANCES RELEVANT DU MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET, ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC, AINSI QUE DE L'APSACO.

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">PARTIE A DETACHER ET INSERER LE COUPON DANS LA POCHETTE PARE-BRISE</p> <p>POLICE N° _____ POLICY N° : _____</p> <p>DU _____ AU _____ FROM _____ TO _____</p> <p>VÉHICULE (Marque) VEHICLE (Make) : _____</p> <p>IMMATRICULATION OU N° DE CHÂSSIS REGISTRATION OR CHASSIS N° _____</p> <p>GENRE TYPE : _____</p> <p>CATÉGORIE D'USAGE N° 1, 2, 3, 5 à 10 USE : _____</p> <p style="text-align: right;">N° 001152823</p> <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">TO BE DETACHED AND INSERT THE COUPON INSIDE THE POCKET</p> <p style="text-align: center;">CERTIFICAT D'ASSURANCES INSURANCE CERTIFICATE</p>	<p>ASSURÉ, NOM ET ADRESSE : INSURED, NAME AND ADDRESS : _____</p> <p>PROFESSION (1) OCCUPATION (1) _____</p> <p>POLICE N° _____ POLICY N° : _____</p> <p>DU _____ AU _____ FROM _____ TO _____</p> <p>VÉHICULE (Marque) VEHICLE (Make) : _____</p> <p>IMMATRICULATION OU N° DE CHÂSSIS REGISTRATION OR CHASSIS N° _____</p> <p>GENRE TYPE : _____</p> <p>CATÉGORIE D'USAGE N° 1, 2, 3, 5 à 10 (voir au verso) USE : _____</p> <p style="text-align: right;">N° 001152823</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Remorque (2) Semi-remorque (2) Appareil Terrestre (2) Trailer Semi-trailer Land transport vehicle</p> <p>Type _____ Marque (Make) _____</p> <p>N° Immatriculation _____</p> </div>
--	---

ATTESTATION D'ASSURANCE AUTOMOBILE
CERTIFICATE OF INSURANCE

Conformément à l'article 213 du Code CIMA, elle ne constitue qu'une présomption d'assurance.
Pursuant to the provisions of section 213 of the CIMA Code, this certificate constitutes only an assumption of the existence of insurance cover.

Cachet et signature de l'Assureur
Stamp and signature of insurer

ANALYSE

Ce qu'il faut savoir sur le problème de la Mer de Chine méridionale (suite et fin)

Le 22 janvier 2013, les Philippines ont initié officiellement une procédure d'arbitrage contre la Chine au Tribunal international du droit de la mer. Pour sa part, le ministère chinois des Affaires étrangères a indiqué à maintes reprises que « les Philippines et le tribunal arbitral, en fermant les yeux sur le fait que le contentieux concerne la souveraineté territoriale et la délimitation maritime ainsi que les problèmes y relatifs, ont éludé avec malveillance la déclaration d'exception que la Chine a faite en 2006 en vertu de l'article 298 de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer », insistant sur « la non-acceptation et la non-participation » de la partie chinoise.

Il est évident que la partie chinoise a pris une position négative complète vis-à-vis de l'arbitrage initié par les Philippines qui ont prétendu que si elles avaient fait recours à l'arbitrage, c'était parce que les négociations et consultations avec la Chine étaient entrées dans une impasse. En réalité, depuis l'incident de l'île Huangyan, les Philippines ont toujours refusé tout dialogue sérieux avec la partie chinoise, rejetant les négociations et les consultations avec les autres membres de DOC. D'après la déclaration sur l'exception que la Chine a faite en vertu de l'article 298 de la Convention en 2006, la souveraineté, les droits historiques et le droit de propriété ne relèvent plus du ressort du tribunal arbitral comme naguère. Quel que soit le résultat de l'arbitrage, la Convention n'a aucun article dont

l'exécution aura un résultat défavorable à la Chine.

Face au changement de la situation globale sur la mer de Chine méridionale, et répondant tant au besoin d'améliorer radicalement la vie de la population qu'à l'impératif de la défense militaire fondamentale des îlots et atolls en mer de Chine méridionale, et de sauvegarder les intérêts de la souveraineté, la partie chinoise a lancé, à la fin de 2013, des travaux d'extension sur les îlots et atolls sous son contrôle loin des voies de navigation internationales. Ces îlots et atolls n'affectent pas du tout la liberté de navigation. Cependant, certains pays, comme les États-Unis et les Philippines, en y réagissant vivement, ont fait un grand tapage et condamné la Chine.

Aux yeux de beaucoup de Chinois, les États-Unis sont le plus grand facteur de tension en mer de Chine méridionale. D'abord, en accélérant la mise en œuvre de la stratégie de « rééquilibre en Asie-Pacifique », les États-Unis prennent de plus en plus la Chine comme un adversaire principal qu'ils visent dans la région. En plus, en saisissant toutes les opportunités possibles, les forces américaines ont fait de tapage sur « anti-accès » dites AIAD, menace de la Chine et ont perfectionné activement des concepts opérationnels façonnés spécialement pour la Chine comme la stratégie de la « Bataille d'air-mer ». Ces actions ont aggravé sans aucun doute la complexité et la tension en Asie-Pacifique, dont la mer de Chine méridionale. Un grand nombre de spécialistes chinois, en focalisant leur attention dès lors sur la situation en mer de Chine mé-

ridionale, commençaient à se demander : si les États-Unis mijotaient d'avance une menace voire une crise pour l'ajustement de sa stratégie en Asie-Pacifique afin de l'avoir bien prévue par eux-mêmes ?

Ces deux dernières années, les États-Unis, en accentuant leur présence devant la scène et en choisissant publiquement leur camp, exercent une pression sur la Chine pour l'intimider. En recourant à la Stratégie de coût imposé (Cost imposition strategy), ils ont mobilisé des moyens politiques, diplomatiques, médiatiques et militaires visant à augmenter le coût de la Chine en ce qui concerne la mer de Chine méridionale, à la faire reculer et à contenir la soi-disant « expansion » chinoise dans la région sans engager un conflit armé.

La rectification de la politique américaine sur la question de la Mer de Chine méridionale affaiblit non seulement sa position de tenir le juste milieu, mais aussi approfondit l'inquiétude de la Chine de voir ses intérêts davantage affectés, l'excitant à renforcer avec détermination sa capacité de défendre ses intérêts.

La situation en Mer de Chine méridionale, si elle en est là, c'est le résultat de différentes actions et paroles dont l'impact et l'interaction exercés les unes sur les autres sur plusieurs fronts, a des effets sur l'environnement international d'où le changement de la situation sécuritaire régionale. Parmi les facteurs conduisant à une escalade en spirale de la situation où les différentes parties se provoquent les unes et les autres, existent non seulement le conflit d'intérêt pragmatique sur la base des réclamations de la souverai-

neté, des ressources et la poursuite de la sécurité stratégique, mais aussi le manque de l'évolution historique et la discontinuité des informations dans leur mémoire, et notamment des présomptions mutuelles sur les intentions stratégiques et objectifs de leurs politiques. L'intensification de l'intervention et la rectification de position des États-Unis, en tant que grande puissance hors de la région, constituent depuis 2009 la cause principale de la complexité de la situation de la Mer de Chine méridionale. Comment la situation va-t-elle évoluer ? Voilà ce qui est préoccupant. La partie américaine porte son attention sur l'action à laquelle procédera la Chine prochainement et la Chine commençait à douter profondément l'intention des États-Unis. Autour de la situation de la Mer de Chine méridionale et des disputes sur la souveraineté des îles de Nansha, existent des risques d'exacerbation des contradictions et des fautes d'appréciation stratégiques. Depuis de longue date, la requête et les intérêts de la Chine dans la Mer de Chine méridionale sont constants. Ils consistent à préserver l'intégrité du territoire et la souveraineté nationale du pays et la paix de la région. Il est impossible d'observer la Chine en négligeant son histoire. Malgré son émergence vers une grande puissance, la Chine a une grande empreinte historique profondément gravée. Entrée en trébuchant dans le XXème siècle, elle ne peut pas oublier son passé douloureux d'être envahie de façon répétée et malmenée par les puissances étrangères. Juste à ce titre, le peuple et le gouvernement chinois sont tellement sensibles aux

questions concernant l'intégrité de souveraineté territoriale qu'ils ne permettent pas à cette histoire de se répéter, ne fût-ce qu'une partie de son territoire. Le monde extérieur doit le connaître et en tenir compte, quand il s'agit de voir et de juger la Chine.

Le président chinois XI Jinping a insisté, le 28 avril 2016, sur le Conseil ministériel de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, qu'en s'efforçant invariablement de préserver la paix et la sécurité dans la Mer de Chine méridionale, sa souveraineté, ses droits et ses intérêts y afférents, la Chine persévère dans le règlement pacifique des différends entre les pays directement concernés par voie de consultation et de négociation. Les contacts du ministre chinois des Affaires étrangères WANG Yi avec les pays membres de l'ASEAN ont permis de constater que l'idée « à double voies » avancée par la Chine, à savoir la recherche d'une bonne solution aux différends aux moyens de la négociation et des consultations entre les pays directement concernés et préservation conjointe par la Chine et l'ASEAN de la paix et de la stabilité de la Mer de Chine méridionale, bénéficie du consentement et du soutien d'un grand nombre de pays.

L'évolution future de la situation dépend du choix des différentes parties. Si la collaboration est choisie, toutes les parties en sortiront gagnantes, si la confrontation est choisie, elle aboutira à l'impasse, voire au conflit, aucune partie en tirera profit.

**Par M. LIU Cunxiao,
Chargé d'Affaires
de l'Ambassade de Chine au
Congo**

REVUE DE PRESSE AMÉRICAINE

Atteindre les étoiles est une ambition digne pour l'Afrique, Financial Times, 20 juillet 2016

En 2030, le Nigeria souhaite envoyer un astronaute dans l'espace. On aurait pensé qu'avec tous les problèmes rencontrés sur le terrain – de l'économie moribonde au terrorisme rampant de Boko Haram - la conquête de la dernière frontière serait la dernière chose à l'esprit du gouvernement. Pourtant, au Nigeria, comme dans plusieurs autres pays africains, la technologie spatiale déplace l'ordre des priorités de la politique.

Le week-end dernier, les astronomes sud-africains ont révélé l'existence de 1.300 galaxies lointaines, premières informations glanées par le télescope MeerKAT qui fut construit dans le désert de la province du Cap Nord. Le Nigeria a lancé cinq satellites depuis 2003. En dehors d'Addis-Abeba, située à 3.200 mètres au-dessus du niveau de la mer, l'Observatoire Entoto de l'Éthiopie et son Centre de recherches sont devenus l'un des meilleurs endroits sur terre pour voir des images cristallines de la ceinture d'Orion.

Il serait facile de se moquer de ces efforts. Après tout, la plupart des gouvernements africains sont concernés par les défis terrestres: la pauvreté, l'analphabétisme, la malnutrition et la violence, pour ne citer que quelques-uns. Cependant, les ambitions spatiales de l'Afrique en particulier, et des ses scientifiques plus particulièrement, sont des objectifs nobles pour des pays qui ont lutté depuis l'indépendance, en vue de tirer profit de la science pour le bien de leurs populations.

Tout d'abord, il faut noter que la recherche scientifique a des implications pratiques. La recherche spatiale nationale du Nigeria et de l'Agence de développement a lancé le Nigeria-Sat-1 en 2003 pour un coût de 13 millions de dollars. Construit par Surrey Space Technology du Royaume-Uni, il a été équipé de caméras

d'haute résolution à infrarouge pour surveiller la production agricole et suivre la désertification conséquence à des criquets essaims.

Tout aussi important, l'espace stimule la recherche scientifique et universitaire en vue de forger un sentiment d'identité nationale. Le télescope MeerKAT a impliqué beaucoup de chercheurs Sud-Africains noirs à un haut niveau scientifique, selon Lord Boateng, syndic de l'Institut Planète Terre, une organisation non gouvernementale qui travaille pour l'autonomie scientifique de l'Afrique. Lord Boateng, était haut-commissaire en Grande-Bretagne quand l'appel d'offres fut lancé pour le projet. Ce genre de mission n'est pas une mince affaire.

Lorsque New Delhi a placé un satellite, à prix réduit en orbite en mars 2014, cela a déclenché un sentiment d'euphorie nationale profitant à une génération de scientifiques indiens. La technologie spatiale ne peut pas faire fi des problèmes terrestres. Sans un bon fonctionnement des institutions, de bonnes écoles primaires et secondaires et des hôpitaux décentes, le développement restera une chimère. Les projets de prestige peuvent constituer une diversion ou une opportunité. Pourtant, Lord Boateng déclare : « Une partie de la voie à suivre est de dire aux jeunes du Nigeria, vous pouvez être vous aussi un astronaute. » Les enfants en Afrique ont de quoi rêver.

Les jeunes Africains s'en allument à un rythme alarmant, The Economist, 23 juillet 2016

En 2002, British American Tobacco (BAT), un grand fabricant de cigarettes, a installé un cinéma temporaire autour de six villes nigérianes dans ce qu'il a appelé la «Rothmans Experience It Cinema Tour». La société a fait projeter «Ocean Eleven», «The Matrix»

et d'autres blockbusters pour des foules de Nigériens, excités par les standards étrangers comme une haute qualité de son et des écrans larges. Pour ceux qui sont venus voir Brad Pitt manger des hamburgers et Keanu Reeves avaler des pilules rouges, BAT a fourni des packs gratuits de cigarettes Rothmans. Le désespoir de l'industrie du tabac en vue de recruter des fumeurs africains s'est accru depuis. Dans la plupart des pays, le pourcentage de la population qui fume des cigarettes a diminué depuis 2000 et la plupart des exceptions se situe en Afrique.

Selon les données recueillies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les taux de tabagisme ont augmenté dans seulement 27 pays au cours des 15 dernières années, 17 sont en Afrique. Le Congo-Brazzaville a connu la pointe de consommation la plus stupéfiante: 22% des personnes fument régulièrement en 2015, contre 6% ailleurs en 2000. Près de la moitié des hommes congolais sont actuellement concernés.

«Les compagnies de tabac sont très astucieuses pour trouver des opportunités de marché, non seulement la ou se retrouvent les fumeurs potentiels, mais aussi du fait de la faiblesse des réglementations. L'Afrique est un marché idéal», dit Michael Eriksen, de la Georgia State University. Particulièrement préoccupante est l'augmentation du nombre de jeunes fumeurs. Bien que les hommes africains en général fument moins que ceux vivant dans d'autres régions en développement, ce n'est pas le cas avec les jeunes garçons (environ 9% des garçons africains fument contre 8% au Moyen-Orient et 6% dans le Pacifique occidental). A ce rythme, l'Afrique fera face à une crise de santé publique plus forte que partout ailleurs dans le monde.

Nouveau vaccin contre le VIH mis à l'essai en Afrique du Sud, CNN, 19 juillet 2016

Durban- Un vaccin contre le VIH sera mis à l'essai en Afrique du Sud plus tard cette année après avoir satisfait aux critères nécessaires pour prouver qu'il pourrait aider à lutter contre l'épidémie en Afrique. En 2015, 2,1 millions de nouvelles infections ont été signalées - deux tiers d'entre elles en Afrique sub-saharienne. Un petit essai, connu sous le nom HVTN100, a eu lieu en Afrique du Sud en 2015 pour tester la sécurité et la force de l'immunité du vaccin. Deux-cent cinquante-deux volontaires sains ont été recrutés pour recevoir soit le vaccin, connu sous le nom ALVAC-VIH / gp120, ou un placebo en vue de comparer l'ampleur de la réponse immunitaire générée. Les résultats ont été présentés récemment lors de la Conférence internationale sur le sida 21 à Durban en Afrique du Sud.

« Ce fut un moyen de prévention pour voir si le vaccin s'avère efficace », a déclaré Linda Gail Bekker, directeur adjoint du Centre Desmond Tutu HIV à Cape Town, en Afrique du Sud et le président de l'International AIDS Society, qui dirige les essais de vaccins.

Ce vaccin a fait l'objet d'un essai historique en Thaïlande en 2009, il aura montré une première protection contre le VIH, avec une protection de 31% contre le virus. Cela a été suffisant pour déclencher l'enthousiasme des experts dans le domaine après des années sans succès. « La question évidente qui se pose: Peut-on reproduire maintenant ces résultats et peut-on les améliorer avec un spectre plus grand, plus de profondeur et de puissance? » a déclaré Anthony Fauci, directeur de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses, dont l'organisation parraine l'étude.

Sonya Ciesnik



LE RESEAU DES SMARTPHONES

SIM MASOLO

50 FCFA = 5 min + 10 MB

(Whatsapp, Twitter et Facebook gratuit)

COMPOSE *121*1#



OGES-ECAIR

Une vingtaine d'étudiants congolais à Paris pour la célébration de la fin d'année universitaire 2015-2016

Une vingtaine d'étudiants et de stagiaires congolais, sélectionnés à l'issue d'un jeu-concours, ont participé à la célébration de la clôture de l'année universitaire 2015-2016. Au début du programme, la découverte de Paris à bord d'une vedette du Pont-Neuf puis par autocar.

En fin de matinée, le Vendredi 22 juillet, environ vingt étudiants et stagiaires de la juridiction de l'Office de Gestion des Etudiants et Stagiaires congolais (Oges) près l'Ambassade du Congo en France, en partenariat avec ECAir, avaient été conviés pour une journée consacrée, au départ, à la visite guidée de sites parisiens à bord d'un bateau-mouche glissant sur la Seine, poursuivie dans les rues animées de Paris à bord d'un autocar. Parmi les passagers se trouvaient: Hervé Effenguet, directeur de l'OGES, assisté de toute son équipe; Julie-Ann Walmsley, directrice commerciale Europe (ECAir); Mohammed Ali, manager relation clientèle d'ECAir et des étudiants venus du périmètre couvert par l'OGES.

Pour le directeur de l'OGES, les étudiants et les stagiaires sont confrontés à la compétition mondiale acharnée durant le cycle de l'enseignement supérieur. C'est la raison pour laquelle, au-delà de l'aspect administratif qui les lie à l'OGES, il souhaite que leur quotidien s'améliore dans tous les domaines de la vie courante. Ainsi, explique-t-il, « organiser une journée dédiée en leur faveur, c'est leur permettre de s'impliquer dans leurs études ou formations l'esprit libre, gage de l'émancipation de l'esprit ».

L'équipe organisatrice avait pu sélectionner une vingtaine de lauréats parmi les candidats ayant participé au jeu-concours OGES-ECAir. « Le but est de promouvoir le dialogue entre étudiants mais aussi d'assurer leur rapprochement avec l'OGES », confiait l'équipe d'organisation, constituée de Tanyah Mowelle, assistante et Aude Mavoungou, chargée à la communication. Au programme de l'excursion, un circuit touristique

guidé et commenté à la découverte de Paris et de son histoire à travers ses sites et monuments.

La délégation, dans une ambiance conviviale, a donc pu découvrir la splendeur de Paris au fur et à mesure de la progression de la visite. Lors du passage devant le Louvre, sur la rive droite de la Seine, le groupe a été édifié au vu de l'ampleur du plus grand monument de Paris, commencé sous le règne de Philippe Auguste en 1204 et ache-

sur l'apport de l'Afrique, en particulier l'Afrique noire, à la culture et à la civilisation mondiale, avait une plaque mémorielle au 31, rue des Ecoles dans le 5^e arrondissement de Paris.

Devant la presse, présente tout le long de l'excursion, les étudiants se sont exprimés librement. « Belle opportunité qui nous est offerte », ont-ils reconnu, louant à chaque fois le partenariat OGES-ECAir. Tous unanimes, ils ont

prendre conscience que nous appartenons à un seul pays. Cet accompagnement nous rassure », pourraient, en quelque sorte, résumer leurs propos collectifs.

Et de poursuivre « quoi de plus naturel que de se sentir reconnus par les représentants de son pays à l'étranger ! Parfois, il suffit d'un rien pour renouer ce lien patriotique de temps en temps mis à mal par le flot des informations lues ici et là dans les réseaux sociaux. Ici, par nous-mêmes, nous avons découvert un Congo qui nous ac-

compagne au quotidien. C'est une reconnaissance synonyme de motivation supplémentaire pour réussir nos cycles respectifs et, à leur issue, d'aller porter et mettre nos savoirs et savoir-faire au profit du Congo ». Après une pause-déjeuner, la délégation s'est rendue rue Paul Valéry, dans le 16^{ème} arrondissement de Paris, à la chancellerie de l'ambassade du Congo en France. La visite s'est terminée au siège de l'OGES rue Scheffer, toujours dans le 16^{ème} à Paris, pour l'heure venue d'établir le premier bilan de la journée du programme collaboratif OGES-ECAir. « L'intérêt pour cette initiative est d'encourager à continuer un tel partenariat fondé sur la contribution du renforcement de capacités de celles et ceux qui s'investissent dans le travail intellectuel, de recherches et de découvertes qui seront un jour estampillées, peut-être, « Made in Congo » », s'est satisfait Hervé Effenguet.

« Grâce au partenariat OGES-ECAir, nous avons découvert un aspect de Paris : j'en suis satisfaite », a commenté la directrice commerciale Europe ECAir. Et de continuer, « ma meilleure découverte, ce sont ces étudiants qui ont égayé la journée par leur vitalité et leur soif inépuisable de savoir. Je les compte parmi les futurs ambassadeurs de ECAir ». Hervé Effenguet a rappelé à ce propos que les étudiants bénéficient d'ores et déjà d'une offre privilégiée, qu'ils soient boursiers ou non, pour se rendre au Congo, leur pays d'origine, à des tarifs préférentiels, via la compagnie nationale aérienne ECAir.

Belle opération « séduction du partenariat OGES-ECAir », pour inciter les étudiants et stagiaires à un retour au Congo. En revanche, pour Larios Mavoungou, un des vingt étudiants de la délégation, « certes, cette séduction nous est utile mais il appartient au gouvernement d'aller au-delà de simples intentions en mettant au point un programme de recensement permanent des étudiants à l'étranger et en assurant les capacités d'accueil nécessaires au moment du retour au Congo en fin de cycle », a-t-il proposé.

Marie Alfred Ngoma



Des étudiants et stagiaires devant le siège d'ECAir à Paris

vé seulement en 1858, sous Napoléon II. Les visiteurs ont aussi appris, entre autres, que les reliques d'Aimé Césaire étaient entreposées au Panthéon. Que Cheikh Anta Diop, historien, anthropologue, égyptologue et homme politique sénégalais, qui a mis l'accent

confié leur joie de vivre ensemble le temps d'une cohabitation pendant une journée. « Nous avons appris à vivre ensemble, à échanger, à évoquer la vie estudiantine de nos établissements respectifs. Des instants festifs culturels dignes de nous faire

compagne au quotidien. C'est une reconnaissance synonyme de motivation supplémentaire pour réussir nos cycles respectifs et, à leur issue, d'aller porter et mettre nos savoirs et savoir-faire au profit du Congo ». Après une pause-déjeuner, la délégation s'est rendue rue Paul Valéry,


airtel
money

ZWA AIRTEL MONEY NDEKO
PO OBONGA

Airtel Money NDEKO,
le service de prêt d'argent rapide

Compose *128*2*7#




BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

AG Partners



SÉCURITÉ GUARD CONGO



Email : groupeyanick@yahoo.fr

www.securityguardcongo.com

Tél. : 01 679 78 78 -:- 06 679 78 78

NOS SERVICES

-Gardiennage et intervention / Protection / Accompagnement / VIP,

HP, Stars à la demande du client / sécurité incendie

CONGO-UNESCO

La coopération au centre de l'entretien entre Bruno Jean-Richard Itoua et Firmin Edouard Matoko

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, a rencontré le sous-directeur général Afrique de l'Unesco, le Congolais Firmin Edouard Matoko, le 22 juillet, au siège de l'institution à Paris. Les deux responsables ont procédé à une prise de contact solennelle au cours de laquelle ils ont passé en revue les sujets les plus importants relevant de la coopération entre le Congo et l'Unesco.

Le ministre Bruno Jean Richard Itoua s'est félicité de l'excellence des relations entre le Congo et l'Unesco. « Les thématiques de l'Unesco sont parmi nos plus grandes priorités. Notamment, nous avons décidé au Congo de mettre l'accent sur les ressources humaines avec, au cœur des priorités, la jeunesse », a-t-il expliqué avant de saluer la nomination d'un congolais au poste de DG Afrique. « Je me réjouis au nom du Congo qu'un fils du pays ait été honoré en occupant ces fonctions. Le gouvernement va s'intéresser à votre profil », a affirmé le ministre congolais. Les deux hommes ont évoqué la suspension des deux Chaires Unesco congolaises, la prochaine visite de la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, à Brazzaville, ainsi que le Fonds pour la jeunesse. En présence de la délégation congolaise auprès de l'Unesco conduite par l'Ambassadeur Jean-Marie Adoua, ils ont également abordé le dossier de la Commission nationale de l'Unesco, hébergée temporairement par la représentation de l'Unesco au Congo depuis la guerre de 97. « Le dossier des Commissions nationales nous tient à cœur », a expliqué Firmin Edouard Matoko. Et d'ajouter, « elle mérite les moyens adéquats pour

bien assurer ses fonctions ».

« Nous allons trouver une solution pour loger la Commission nationale comme il se doit », s'est engagé le ministre. Et de confier que : « comme nous allons attaquer les budgets 2017, nous ferons tout pour que celui de la Commission nationale soit en rapport avec ses missions. Nous allons lui donner les moyens de travail avec l'informatique, Internet, ce qui au-



Bruno Jean-Richard Itoua reçu par Firmin Edouard Matoko au siège de l'Unesco à Paris/ Crédit photo : Fredy Mizelet by Flam Image

jourd'hui est un minimum ». « Le département Afrique veut véhiculer le message que le continent peut se prendre en main et se développer par ses propres moyens », a rappelé Firmin Edouard Matoko ; « aussi nous encourageons les projets mis en place sur fonds propres de l'Etat : cela donne de la force au bureau et à la Commission nationale. »

Abordant le problème de la représentativité du Congo « pas bien loti » dans les organisations internationales, Firmin Edouard Matoko

a déclaré : « nous devons faire en sorte d'avoir plus de représentativités. Nous pouvons travailler ensemble pour avoir de bons cadres qui peuvent accéder à ces postes. » Le sous-DG Afrique a émis l'idée que les fonctionnaires congolais puissent faire des stages au sein de l'Unesco afin d'acquérir une expérience internationale.

Le ministre a saisi cette occasion pour présenter à Firmin Edouard

Matoko l'ensemble de ses priorités : la stratégie nationale de développement de l'éducation qui doit être examinée et approuvée par le gouvernement, dont il a souhaité que le leadership puisse être assuré par l'Unesco et non par l'Unicef comme c'est le cas actuellement, la recherche, l'éthique et la bioéthique avec la mise en place d'une feuille de route nationale, les TIC pour l'éducation avec le lancement du programme TIC supérieur, affichant une volonté politique très forte manifestée dans le budget de 2,8 milliards de FCFA.

Marie Alfred Ngoma

JOURNÉES MONDIALES DE LA JEUNESSE 2016

Le pape François en Pologne sous haute sécurité

C'est dans un contexte marqué par des attentats répétés que le chef de l'Eglise catholique part présider la 31^e Journée mondiale de la jeunesse en Pologne.

« Tout va bien ; pas d'inquiétude particulière à avoir » : le Vatican se montre rassurant au moment où le pape François entreprend ce mercredi le 15^e voyage international de son pontificat. Pendant quatre jours, le chef de l'Eglise catholique va présider à Cracovie, l'ancien diocèse de son prédécesseur le pape Jean-Paul II, les Journées mondiales de la jeunesse, JMJ. C'est d'ailleurs le défunt pape polonais qui inventa ces grands rassemblements des jeunes chrétiens, une fois tous les trois ou quatre ans dans un esprit de brassage pour dépasser les barrières du monde.

Les JMJ furent la première manifestation internationale qui donna l'occasion du premier voyage du pape actuel hors du Vatican en juillet 2013. C'était à Rio de Janeiro, au Brésil. Mais en trois ans beaucoup de choses ont changé dans le monde. Notamment, le contexte est marqué par des attentats qui ciblent pratiquement au rythme d'une attaque sanglante chaque semaine, les grands rassemblements

de masse, religieux ou laïcs. Paris, Orlando aux Etats-Unis, Nice en France, Munich en Allemagne, Kaboul en Afghanistan et Bagdad en Irak ont été autant de lieux où ont été assassinés plus de 300 personnes innocentes en juin-juillet. Sans parler de l'irruption dans l'intervalle du coup d'Etat manqué en Turquie qui a eu aussi son lot de victimes. La peur s'est installée dans le monde, et la quiétude et l'insouciance ne sont plus les règles maîtresses des grands rassemblements. Dans ce contexte, la venue du pape en Pologne où ont commencé à converger des milliers de jeunes des cinq continents, a fait redoubler les mesures de sécurité dans ce pays. Le gouvernement polonais a mis en œuvre un dispositif lourd impliquant des milliers de policiers, alors que les contrôles aux frontières, abolies du fait de l'appartenance à l'espace Schengen, ont été rétablis.

Dans ce contexte, on s'attend d'ailleurs à ce que les JMJ de Pologne ne tolèrent pas les « traîneurs »

habituels ; ces dizaines de jeunes qui profitent de la manifestation pour oublier de rentrer dans leurs pays. A Rio de Janeiro, quelques-uns avaient même introduit des demandes d'asile. Mais en Pologne, la première ministre qui n'est pas de tendance à tolérer la permanence d'étrangers non invités, a déjà prévenu qu'elle n'accepterait pas de réfugiés. Elle a invoqué les mesures de sécurité imposées par le contexte pour justifier sa ligne de fermeté.

Jeunes français et jeunes Italiens sont déjà en nombre dans les rues de Varsovie où ils attendent le pape. D'Afrique, des délégations de jeunes catholiques sont également partis du Burkina Faso, du Sénégal, du Gabon, du Cap-Vert, d'Afrique du Sud, du Congo-Brazzaville et du Tchad. Les JMJ sont un événement religieux mais aussi une occasion de célébrer l'esprit de jeunesse des chrétiens qui, en principe, peuvent y inviter même des jeunes non-chrétiens. A Varsovie, 20.000 policiers vont les rassurer mais aussi les prier, une fois la fête finie dimanche, de reprendre gentiment le chemin de retour.

Lucien Mpama

NÉCROLOGIE

Les enfants Fylla Saint-Eudes et Beau Saccot (Mfumu, Patricia Yoka, Nicéphore Fylla Saint-Eudes, Katy Nianga, Amina Cissé, Eugénie Fylla Saint-Eudes née Makoma) et famille ont la profonde douleur

d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès de leur frère Nono Rocque Fylla Saint-Eudes, colonel des Douanes, décès survenu le mardi 19 juillet 2016 à l'hôpital de Loandjili à Pointe-Noire, des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 109, rue Bacongo, Poto-Poto.

La dépouille mortelle arrive le samedi 23 juillet 2016 à 15 heures 45 par le régulier de TAC suivi du dépôt à la morgue municipale de Brazzaville. Le programme des obsèques se présente de la manière suivante :



Mardi 26 juillet

- 09heures : levée de corps à la Morgue municipale
- 10heures : recueillement au domicile familial
- 11 heures : départ pour la Basilique Sainte-Anne du Congo
- de 12heures à 14 heures : Absoute
- 14heures : départ pour le cimetière privé Bouka
- 16heures : retour et fin de cérémonie.

AVIS DE VENTE

* Une parcelle à vendre au quartier Ouenze vers l'école Primaire SABOUKOULOU sur le goudron de la rue Itoumbi.

Superficie : 18mx 18m=324m², prix à débattre et sans litige.
Tel : 068909521 /055606314.

* Une parcelle à vendre au quartier Mougali, derrière l'arrêt de bus école Trois (03) Martyrs de Mougali en allant vers plateaux des 15ans.

Superficie : 20mx 18m=360m², prix à débattre et pas de litige.
Tel : 068909521 /055606314.

* une (01) parcelle à vendre au quartier château-D'Eau vers l'arrêt des bus Mitoko sur le goudron.

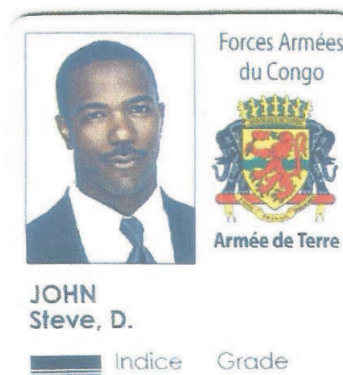
Superficie : 20mx 18m=360m²,
prix à débattre et pas de litige.

Tel : 068909521 /055606314.

AVIS DE PERTE

Il est porté à l'attention de M.

John Steve D. capitaine de l'Armée de terre des Forces armées congolaises de passer aux Dépêches de Brazzaville auprès de la Direction comptabilité et finances voir M. Ngayouli Bermely pour récupérer sa carte professionnelle égarée.



JOHN Steve, D.

Indice Grade

AVIS

La Fondation Schnell, recherche pour son centre Médico-social, situé à Talangai, au n°30, rue Mon Pays (avenue Marien Nguoubi) une sage femme disponible, expérimentée pouvant travailler du lundi au samedi de 7h00 à 12h00 et maîtrisant la consultation prenatale, la vaccination et le planing familial.

Contact : 06 666 29 69 / 04 408 26 96

FESTIVAL ASSOCIATIF

Promouvoir et vulgariser le concept « vivre ensemble »

Le Réseau d'information jeunesse en partenariat avec la Fondation Azur-Congo a organisé, du 23 au 24 juillet à Brazzaville, un festival associatif sous forme de campagne sur le vivre ensemble, le civisme, le patriotisme, le sens de responsabilité et la lutte contre les antivaleurs.

Sur le site Le Paysagiste du quartier Manianga, dans le 6ème arrondissement de Brazzaville, plusieurs dizaines de délégués d'associations de jeunesse ont assisté aux expositions et ventes d'objets d'art. Ils ont également pris part aux loisirs sains ainsi qu'aux échanges dites de solidarité.

L'écrivain, Makita Nguelolo, auteur du recueil « *Un levain de suggestion pour une jeunesse confirmée* », a exposé sur l'importance sociale, économique, culturelle et politique des maximes. Il a ensuite expliqué aux jeunes la nuance entre un slogan, un adage et un proverbe. « *Les maximes ne sont pas discutables. Ils font l'unanimité. Ils poussent les jeunes à la découverte de leur valeur et créent la conviction du vivre ensemble entre jeunes* », a indiqué Makita Nguelolo.

Ce festival a coïncidé aussi avec la célébration en différé de l'anniversaire de la loi 1901 sur les associations. Une occasion pour mettre en valeur les compétences, échanger sur les visées des organisations juvéniles et encourager les jeunes à l'entreprenariat.

Le responsable du site Le Paysagiste, Éric Loussilao a souhaité que l'initiative du Réseau d'information jeunesse en collaboration avec la Fondation Azur-Congo, qui œuvre pour l'encadrement des jeunes soit pérennisée est à rendre pérenne.

Deux participants au festival, Hardeche Douna et Rolly Itoua, ont reconnu qu'à travers ce festival on peut atténuer la «perversité des jeunes». Pour sa part, Murielle Ganongo, secrétaire générale de la Fondation Azur-Congo a reconnu les valeurs inhérentes engendrées par ce festival. « *Nous sommes bien conscients des valeurs que ce festival peut prôner c'est ainsi que nous sommes déterminés à le soutenir, même lors des prochaines éditions. C'est une initiative qui permet aux jeunes de se retrouver et elle est bénéfique en contributions. Les jeunes ont essayé de penser dans quelle mesure ils peuvent aider les autres* ».

L'Etat congolais a été représenté à ce festival par Antoinette Huberte Bouna, directrice départementale des Loisirs de Brazzaville. Elle s'est dite émue de cette initiative et a encouragé la promotion continue des loisirs sains.

Fortuné Ibara

BEAUTÉ

Carus Meheille Ahoué élue miss Brazza 2016

C'est à l'issue d'un rude concours de beauté que Mademoiselle Carus Meheille Ahoué a été élue miss Brazza le 23 juillet dernier à Mikhael's hôtel de Brazzaville.

Organisée par le Comité Miss Congo (Comico), la dixième édition de Miss Brazza a mis en compétition vingt candidates, en présence de madame Ebina Ekambi, marraine de la cérémonie depuis 18 ans. C'est à 21h45 que les vingt candidates ont fait leur première apparition en tenue relaxe sur le podium dressé pour la circonstance. S'en sont suivies des sorties en tenue de plage, de soirée, puis la redoutable épreuve de questions-réponses.

C'est à l'issue de ces différents passages que le jury composé de quatre membres et présidé par le député José Cyr Ebina, a statué sur les candidates en tenant compte des critères retenus. En effet, pour participer à l'élection Miss Brazza, il faut être de nationalité



La miss entourée de ses deux dauphines. À l'extrême gauche, le prix du jury (Adiac)

congolaise, avoir une bonne expression française, une bonne connaissance des us et coutumes, avoir entre 18 et 25 ans, mesurer entre 1m68 et 1m85. Avoir des mensurations physiques (poitrine, hanches, tour de taille, cou mollet teint), présenter la meilleure harmonie et savoir mieux

d'hôtesse d'accueil, comme première dauphine ; suivie de mademoiselle Christie Elinga Massa, 18 ans, 1m76, élève en classe de terminale A, comme deuxième dauphine. Séphora Saint-Ninive Miéré, 21 ans, 1m65, élève en terminale G2, a eu le prix du jury.

Dans sa première déclaration, la miss Brazza 2016, Carus Meheille Ahoué a dit. « *Je suis vraiment en joie d'être élue ce soir Miss Brazza. C'est une joie qui me déborde. Les actions que je vais mener seront plus consacrées à la jeune fille afin qu'elle ait un comportement exemplaire. Je demande à toutes les jeunes filles d'arrêter de se vagabonder et de suivre leurs études, car elles sont aussi l'avenir de demain* ».

La Miss Brazza 2016 a en outre promis lutter contre le changement climatique. D'où, elle lancé un message à tous les Congolais, celui de dire non à l'utilisation des sachets plastiques et à la déforestation.

Notons que la soirée a été agrémentée par les artistes Titaem, Invent's, le DJ Andoch et son danseur qui a été largement applaudi par le public. La cérémonie en vue de l'élection de Miss Congo aura lieu le 24 septembre 2016 à l'hôtel de l'aéroport, rappelle-t-on.

Bruno Okokana

« Les candidates ont été toutes magnifiques. Elles ont délivré de bons messages dont nous avons apprécié la qualité des thèmes »

mettre en relief sa propre beauté sont aussi entre autres atouts exigés à ce concours de beauté. « *Les candidates ont été toutes magnifiques. Elles ont délivré de bons messages dont nous avons apprécié la qualité des thèmes* », a déclaré le président du jury.

Les résultats de l'élection

Au terme de la compétition, mademoiselle Carus Meheille Ahoué, 20 ans, 1m71, étudiante en deuxième année de gestion et ressources humaines, a été élue miss Brazza 2016. Elle est secondée par Rosy Gracia Mouko Maleka, 24 ans, 1m65, bachelière responsable d'une agence

DIALOGUE

Edem Kodjo entre rejet et protection

Résumé par le Rassemblement des forces acquises au changement, le facilitateur du dialogue désigné par l'Union africaine bénéficie du soutien de la majorité au pouvoir décidée à l'accompagner jusqu'au bout dans sa lourde mission.

Pendant que le facilitateur Edem Kodjo se veut rassurant estimant que tout le monde est maintenant dans les bonnes dispositions d'esprit pour aller au Dialogue proprement dit qui durera entre deux et trois semaines, l'opposition issue du Conclave de Gival voit les choses plutôt autrement. Alors qu'elle avait donné des assurances quant à sa participation au Dialogue assortie de quelques conditions, le Rassemblement des forces politiques et sociales de la RDC acquises au changement vient de revoir sa position. À la base de ce rétro-pédalage se trouve le communiqué du facilitateur Edem Kodjo fixant le début des travaux du comité préparatoire au 30 juillet.

Engageant ses partenaires du Rassemblement, Étienne Tshisekedi a confirmé, dans un communiqué publié à Bruxelles, la non-participation au Dialogue de cette plate-forme de l'opposition. Celle-ci récusé, par ailleurs, l'ex-Premier ministre togolais

dont la démarche est loin de rencontrer son assentiment en raison de certaines irrégularités y décelées. L'opposition de Gival, avec Étienne Tshisekedi en tête, déplore la précipitation avec laquelle Edem Kodjo s'emploie à convoquer les travaux du comité préparatoire sans associer les parties prenantes à la décision. Elle estime que l'invitation lancée par la facilitation pour les travaux préparatoires du Dialogue n'a pas respecté certaines normes. Étienne Tshisekedi et ses compères du Rassemblement qualifient de « machination » la démarche d'Edem Kodjo négociée, selon eux, dans un « mépris total du peuple congolais ».

Les engagements pris lors de la rencontre entre les membres de la plate-forme et le groupe de soutien à la facilitation en Belgique n'ont pas été respectés, note l'opposition de Gival. Il s'agit, entre autres, de la transformation du comité de soutien en groupe de facilitation, de « l'inopportunité » de créer un comité préparatoire et de renvoyer le début du préDialogue après le meeting de l'opposition du 31 juillet. C'est en vertu de ces engagements non tenus que le Rassemblement récusé le facilitateur Edem Kodjo qui, d'après lui, ferait le jeu du pouvoir. Et d'inviter l'Union afri-

caine à désigner un autre facilitateur pour le Dialogue en RDC.

Un autre son de cloche est, cependant, entendu du côté de la majorité où Edem Kodjo bénéficie d'un soutien tous azimuts. Le camp Kabila réitère, quant à lui, son soutien à l'ex-Premier ministre togolais convaincu que le Rassemblement est en train de distraire l'opinion alors que le processus est sur le point d'atteindre le bout du tunnel.

La plate-forme présidentielle ne reconnaît pas au Rassemblement des forces acquises au changement le pouvoir de récusé le facilitateur du Dialogue désigné par la communauté internationale. Une telle attitude de l'opposition est incompréhensible en ce sens qu'elle va au-delà de ses prérogatives démocratiques, commente-t-on à la majorité. Il se susurre dans le milieu que le Dialogue est irréversible et il aura lieu avec ceux qui sont prêts ou qui voudront bien y prendre part. « *Tout le monde sera là et on va réserver leurs places. Le jour qu'ils voudront nous rejoindre, ils vont venir* », a tranché un cadre de la majorité tout en relativisant la présence d'Étienne Tshisekedi qui trouvera sa place autant que tous les autres congolais à ces assises.

Alain Diasso

COMITÉ PRÉPARATOIRE AU DIALOGUE

Le début des travaux fixé au 30 juillet

L'échéance sera précédée, le 26 juillet, par la vérification et la validation des mandats de délégués de deux familles politiques et de la société civile.

Le facilitateur désigné par l'Union africaine pour piloter le processus du Dialogue en RDC vient d'annoncer, pour le 30 juillet, le début des travaux du comité préparatoire devant débayer le terrain en prévision de la tenue du forum national. Le démarrage des travaux de cet organe pourrait donner le go pour l'organisation effective de ces assises après plusieurs atterroissements. Après près de six mois d'intenses tractations avec les acteurs politiques et les membres de la société civile, Edem Kodjo estime que les conditions sont à présent réunies pour la tenue du Dialogue. Les préalables de l'opposition, estime-t-il, sont en train d'être levés à l'instar de son exigence relative à la libération des détenus politiques.

Là-dessus, Edem Kodjo renvoie à la grâce présidentielle accordée récemment aux jeunes militants de Lucha et une catégorie de détenus selon certaines conditions estimant que cela est un motif suffisant pour créer les conditions du Dialogue. Il s'est dit confiant quant à la réussite des travaux rappelant que seul le peuple congolais sortira vainqueur. Cependant, il n'a pas précisé le lieu où devrait se tenir les travaux du comité préparatoire ni le format, encore moins donner la composition des délégués par composante. Sauf exception, les travaux du comité préparatoire ne devraient pas dépasser sept jours, a indiqué le facilitateur.

La mission assignée à cette structure est, entre autres, d'élaborer l'ordre du jour du Dialogue, de déterminer le lieu, le nombre des participants et les matières à traiter. « *Seule la cause du Congo nous importe* », avance le facilitateur qui rassure que tous les points en suspens, notamment la participation controversée de l'opposition pro-Dialogue, trouveront leur réponse durant les travaux du comité préparatoire.

A.D.

RESPECT DU DÉLAI CONSTITUTIONNEL

La date butoir des actions de l'opposition fixée au 19 septembre

Pour le président du Mouvement lumumbiste progressiste et Premier vice-président de l'Alternance pour la République, le député national Franck Diongo, l'attention ne doit plus être fixée au 19 décembre mais plutôt à cette date prévue dans la Constitution pour la convocation des scrutins.

Le député Franck Diongo a axé la conférence de presse tenue le 25 juin au siège de son parti, le Mouvement lumumbiste progressiste, sur son voyage au Quai d'Orsay, à Paris, sa rencontre avec le chef de l'État de la République du Congo, à Brazza, ainsi que la récusation du facilitateur Edem Kodjo, pour annoncer le déclenchement des actions de l'opposition, notamment de l'Alternance de la République (AR) dont il est le premier vice-président, pour exiger le respect du délai constitutionnel dans l'organisation des élections, au 19 septembre. Pour le président du MLP et premier vice-président de l'AR, en effet, l'attention ne doit plus être fixée au 19 décembre mais plutôt à cette date prévue dans la Constitution pour la convocation des scrutins.

Parlant de son voyage à Paris, au Quai d'Orsay, le député, qui a, par ailleurs, souligné, le devoir de redevabilité auquel il est astreint, étant le représentant du



Le député Franck Diongo lors de la conférence de presse. Photo Adiac.

peuple, a noté que le contenu de ces discussions ne peut pas être divulgué. Par contre, Franck Diongo a indiqué avoir été à Brazzaville, où il a rencontré, pour le compte de l'AR, le président Denis Sassou N'Guesso.

Ne pas laisser brûler la case du voisin

À en croire le président du MLP et premier vice-président de l'AR, en menant ces consultations informelles de la classe politique de la RDC, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso répond à une demande du facilitateur Edem Kodjo et ne veut pas rester indifférent aux problèmes que traverse la RDC. Pour Franck

Diongo, le président Sassou N'Guesso avait clairement indiqué qu'il n'avait pas, en menant ces consultations, un agenda caché et qu'il ne cherchait qu'à écouter les Congolais (de la RDC) afin de voir ce qu'il pourrait apporter comme pierre dans la recherche de la paix sociale et politique recherchée dans ce pays voisin.

C'était donc l'occasion pour le MLP et l'AR de lui transmettre ce que ce parti et cette plate-forme considèrent comme des facteurs-clés pour la réussite du Dialogue attendu au pays. Franck Diongo a dit avoir mentionné à l'attention du président Sassou N'Guesso que la RDC traverse une crise intention-

nellement créée par le chef de l'État en place. Mais, comme il fallait trouver des solutions, pour le député élu de Kinshasa, à la place du facilitateur, on devrait nommer un médiateur, qui pourrait également proposer des solutions. Pour Franck Diongo, la situation s'est empirée parce que le facilitateur nommé a également été incompetent et incapable de porter des solutions aux problèmes de la RDC. Il s'est, selon lui, posé un problème de confiance et de crédibilité.

C'est ici qu'il revient sur la proposition du Rassemblement sur un panel de facilitation. De l'avis de Franck Diongo, les membres du Groupe de soutien à la facilitation doit cesser d'être des observateurs pour devenir membres du comité de facilitation, en vue de combler les lacunes du facilitateur qui, par ailleurs, vient d'être définitivement récusé par le Rassemblement.

Des pistes de solution au problème

Le président du MLP et premier vice-président de l'AR a, de ce fait, proposé des pistes de solution pour arriver à la paix sociale voulue par les Congolais. Il s'agit, selon lui, des actes de bonne foi de la part du chef de l'État, en vue d'apaiser le climat

politique, dont la libération des prisonniers politiques et d'opinion ainsi que des journalistes. « *Est-il responsable, pour nous, de discuter du Congo alors que certains filles et fils de ce pays sont arrêtés pour des raisons politiques* », s'est-il demandé. L'AR propose également la signature d'un pré-accord tenant compte de la résolution des problèmes posés sur les plans politique et technique.

Évoquant la récusation du facilitateur Edem Kodjo, le député Franck Diongo lui reproche des « actes provocateurs » qui mettent à nu sa partialité, alors que le président Sassou mène des consultations demandées par lui. Il s'agit notamment des dernières dates avancées par lui dans le cadre de la tenue du dialogue en RDC. « *Edem Kodjo appartient donc au passé* », a-t-il conclu en raillant.

Appelant la population à réserver un accueil digne de son nom à Étienne Tshisekedi, qui arrive à Kinshasa le 27 juillet, Franck Diongo prévient que cette arrivée ainsi que le meeting du leader de l'opposition prévu pour le 31 juillet constituent un test de sincérité pour le pouvoir en place. Mais il prévient déjà sur une éventuelle « opération Marie-Misamu » qui serait préparée.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

L'initiative All IN, une nouvelle stratégie de lutte contre le sida

C'est au Programme national multisectoriel de lutte contre le sida (PNMLS) que le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a procédé au lancement d'une nouvelle stratégie impliquant les jeunes dans la lutte contre le sida.

La nouvelle stratégie dénommée «L'initiative ALL IN», tous ensemble, vise à promouvoir une participation significative des adolescents aux processus décisionnels.

Pour le représentant de l'Unicef en RDC, Pascal Villeneuve, cette nouvelle n'est pas un phénomène isolé. Il s'inscrit dans une dynamique qui profitera des échanges



Les jeunes aussi doivent être impliqués dans la lutte contre le sida

d'expériences entre les quatre pays identifiés comme prioritaires en Afrique sub-saharienne. Il s'agit du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun et de la République démocratique du Congo.

Tout en réitérant l'engagement de son organisme et de tous les partenaires à appuyer la RDC dans la mise en œuvre du Plan stratégique national de la santé et du bien-être des adolescents et des jeunes, élaboré par le ministère de la Santé pour les cinq prochaines années (2016-2020), un plan qui apporte une réponse aux problèmes identifiés dans ce groupe d'âge, Pascal Villeneuve a fait savoir que les adolescents, révèle une étude sur la situation de lutte

contre le VIH-sida chez les adolescents en RDC menée en 2015, font face au sida. D'où la nécessité de travailler en collaboration pour améliorer les politiques et stratégies de lutte contre cette maladie.

De son côté, Virginie Njiba du Mouvement des Jeunes en action a indiqué que «All IN» est une plate forme d'actions en faveur des adolescents et des jeunes âgés de dix à dix-neuf ans pour renforcer la réponse au VIH-sida en RDC. Elle a, par ailleurs, invité les autorités impliquées dans la riposte nationale au VIH-sida de prendre aussi en compte les idées et les projets de jeunes souvent négligés par les adultes.

Aline Nzuzi

MALADIES NON TRANSMISSIBLES

L'OMS plaide pour l'intensification des actions

Les cardiopathies, les cancers, le diabète et les maladies pulmonaires constituent à l'échelle mondiale la plus grande cause de décès chez les personnes de moins de soixante-dix ans et représentent une menace majeure pour le développement durable.

Dans un rapport qu'elle vient récemment de publier sur les maladies non transmissibles, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) plaide pour l'intensification des actions nationales pour atteindre les cibles mondiales adoptées par les gouvernements afin de protéger les populations contre ces maladies. Le rapport suit les progrès accomplis dans les quatre engagements assortis de délais adoptés en 2014 pour renforcer les capacités des pays à lutter contre les maladies non transmissibles (MNT), à savoir des cibles nationales pour la réduction de ces maladies; l'élaboration de politiques et plans nationaux

multisectoriels pour atteindre ces cibles nationales; la baisse de l'exposition aux facteurs exposant les gens à un risque de maladies non transmissibles et le renforcement des systèmes de santé pour lutter contre ces maladies. «Des pays, y compris parmi les plus pauvres, démontrent qu'on peut progresser et faire baisser la mortalité prématurée due aux MNT. Mais ces progrès, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, sont insuffisants et inégaux», estime le Dr Oleg Chestnov, sous-directeur général à l'OMS. «Si les pays continuent sur cette trajectoire, ils n'auront

pas la possibilité d'atteindre tous la cible des objectifs de développement durable consistant à réduire d'un tiers, d'ici 2030, le taux de mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles», à poursuivi le Dr Oleg Chestnov.

Ce rapport montre que certains pays font des progrès remarquables dans la lutte contre les MNT. Un certain nombre de pays a pris des mesures pour protéger les populations du tabagisme, de la consommation nocive d'alcool, de la mauvaise alimentation et du manque d'exercice physique. Certains ont créé de nouvelles possibilités de financement pour développer de puissants systèmes de santé publique en taxant les produits de tabac.

A.Nz.

KINSENSO

Visite du ministre de la Santé dans les sites de vaccination contre la fièvre jaune

Cinquante sites de vaccination pour la commune de Kinsenso, c'est la réponse du gouvernement de la République et ses partenaires pour les cas de fièvre jaune récemment détectés dans cette partie de la capitale et ce n'est qu'une première étape avant le lancement proprement dit dans la deuxième quinzaine du mois d'août de la campagne de riposte sur toute l'étendue de Kinshasa.

Le ministre de la Santé pu-

au médecin chef de zone de santé, le Dr Valentin Ndaye, et même aux agents commis à chaque site. Il donne aussi des orientations et autres directives, question d'avoir le cœur net de ce qui se fait.

Cette campagne de vaccination qui se déroule en site avancé cible quatre cent soixante-quatre mille sept cent trente personnes. Les enfants de moins de neuf mois et les femmes enceintes ne sont pas concernés par cette campagne. Un site de conserva-



Legendes et credit photos: Le ministre de la Santé au site de vaccination de l'Église CAD

BASKET-BALL

La RDC présente à la CAN U18 à Kigali

Les Léopards basket-ball U18 ont battu l'Ouganda avant de perdre contre la Tunisie et l'Égypte tenante du titre.

Les Léopards basket-ball messieurs de moins de 18 ans participent, depuis le 22 juillet, à Kigali au Rwanda à l'Afrobasket (Coupe d'Afrique des nations) de la catégorie. La RDC se retrouve dans le groupe B, qualifié de la mort, en compagnie de l'Égypte vainqueur de l'édition précédente de cette compétition, de la Tunisie, de l'Angola, du Bénin et de l'Ouganda. Le groupe A se compose du Rwanda pays hôte du tournoi, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Gabon et du Zimbabwe qui a finalement demandé forfait. C'est la première fois, fait-on remarquer, que les jeunes basket-ballers congolais prennent part à ce type de compétition. La RDC a battu, le 22 juillet, l'Ouganda en premier match



Vue d'un match de la CAN Basket-ball U18 à Kigali

par 79 points à 61. Elle s'est ensuite inclinée le samedi 23 juillet devant la Tunisie par 67 points à 70.

En le dimanche, les jeunes Congolais ont perdu face aux champions en titre égyptiens par 68 points à 95. En quatrième sortie, le Congo Kinshasa U18 s'opposera ce mardi 26 juillet à l'Angola qui a battu successivement la Tunisie (66 points à 56), le Bénin (127 points à 29) et l'Ouganda (105 points à 59). Les jeunes Congolais jouent leur dernier rencontre du groupe B le mercredi 27 juillet contre les Bé-

ninois.

Notons que le vainqueur de ce tournoi juniors remportera non seulement le trophée continental mais se qualifiera (avec l'autre finaliste) également pour le championnat du monde de basket-ball U18 fixé en Égypte en 2017. Pour rappel, la première édition de l'Afrobasket de moins de 18 ans avait remportée, en 2014, par l'Égypte.

Cette compétition était disputée du 1er au 10 août à Antananarivo au Madagascar.

Martin Enyimo

blique, le Dr Félix Kabange Numbi, a inauguré le 22 juillet sa journée avec les équipes mobilisées depuis le matin sur le terrain. Avec les représentants de l'OMS, le Dr Allarangar Yokouidé et de l'Unicef, Pascal Villeneuve, ainsi que des délégués de la coopération japonaise Jica, le Dr Félix Kabange Numbi a visité quelques sites pour se rendre compte du déroulement des opérations de vaccination.

Action salutaire qui crée de l'engouement de la population, le ministre plus que satisfait passe tout au peigne fin, pose des questions au directeur du Programme élargi de vaccination, le Dr Guylain Kaya,

tion et stockage des vaccins est installé à l'hôpital général de Kinsenso pour permettre la bonne répartition des vaccins. La visite a eu aussi pour objectif de repérer les difficultés que pourrait rencontrer une campagne de grande envergure. Grâce à cette campagne, la RDC va ainsi couper la chaîne de transmission de cette maladie due aux piqûres des moustiques de type aedes aegypti. Outre la vaccination, il ya d'autres stratégies pour se protéger contre cette maladie à l'exemple de l'assainissement de l'environnement, le fait de dormir sous la moustiquaire imprégnée d'insecticide.

A.Nz.

LUTTE CONTRE LA PIRATERIE MARITIME

De nouvelles mesures prises à Bruxelles pour protéger les côtes des pays du Golfe de Guinée

La restitution des décisions de la table ronde des bailleurs de fonds sur le financement du réseau sous-régional intégré de la fonction de garde-côte, tenue du 12 au 13 juillet à Bruxelles en Belgique, a été faite le 22 juillet à Pointe-Noire en présence de Gilbert Mokoki, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.

La table ronde a été organisée en vue de mobiliser les ressources pour permettre aux États membres de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (OMAOC) d'acquérir et d'entretenir les équipements nécessaires visant à sécuriser les eaux maritimes contre les fléaux tels que le terrorisme et les attaques à mains armées, la criminalité en mer, la pêche illégale des ressources halieutiques et le trafic des stupéfiants. Elle a regroupé les États membres de l'OMAOC, les agences de coopération et de développement, les industriels et opérateurs du secteur et les partenaires.

À Bruxelles, la délégation congolaise a été conduite par Charles Aimé Mindou, conseiller aux Affaires maritimes du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande qui a fait la restitution à la communauté maritime réunie à la Direction générale du Conseil congolais des chargeurs. Au terme des travaux qui ont duré deux jours, les participants relevant l'importance des incidences néfastes de la criminalité en mer sur le développement du commerce extérieur

des États ont constaté avec amertume l'absence de la volonté des États membres, à l'exception des quatre d'entre eux, à mettre en place de nouveaux systèmes de financement de l'OMAOC et, par conséquent, du fonds maritime régional, a dit le conseiller aux Affaires maritimes. Et Charles Aimé Mindou de poursuivre : « Les États membres ont donc estimé que ce fonds maritime devrait constituer un gage pour les prêts sollicités auprès des bailleurs de fonds ».

Aussi les participants ont-ils souhaité que l'OMAOC retrouve tous ses pouvoirs en tant que leitmotiv de la sécurité maritime. « Il a été rappelé que le mémorandum d'entente encourage la mutualisation des moyens à permettre à un État de bénéficier de l'appui des autres États », a-t-il renchéri. D'autres décisions ont été prises lors de la table ronde. « La Banque africaine de développement (BAD) s'est proposé en relation avec l'OMAOC d'élaborer un plan d'action de mise en œuvre du réseau sous-régional intégré de la fonction de garde-côte à partir d'un diagnostic à établir des effets de la piraterie et des



Le ministre Gilbert Mokoki ouvrant la réunion Crédit photo:«Adiac»

actes illicites en mer sur les économies des pays de la sous-région », a ajouté Charles Aimé Mindou. Les participants ont aussi lancé un appel solennel aux institutions financières internationales et aux agences de coopération et de développement pour s'imprégner des enjeux du réseau et concourir à la mobilisation des ressources nécessaires à l'acquisition, l'installation, l'exploitation et la maintenance des équipements. La réunion a aussi recommandé aux États membres la mise en place du mécanisme des nouveaux systèmes de financement

de l'OMAOC et, pour ceux qui l'appliquent déjà, la répartition des ressources conformément aux dispositions y afférentes. Ainsi, ce nouveau système intègre le fonds maritime régional qui va soutenir les projets tant au niveau national que régional et va permettre le paiement régulier des contributions des États membres au budget de l'OMAOC et à ses organes spécialisés. Quant au fonds maritime national, il servira à financer toutes les politiques maritimes du pays. « Nous devons être soucieux à participer à la lutte contre la pi-

raterie parce qu'en tant qu'acteur économique au niveau national et au niveau sous-régional, vous devez être conscients que s'il n'y a pas de sécurité, s'il n'y a pas de paix, il n'y a pas d'économie, s'il n'y a pas d'économie il n'y a pas de développement », a conclu le ministre Gilbert Mokoki. En fin de journée, le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a eu un échange avec la Direction générale du Port autonome de Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

FIADOL

Dolisie s'apprête à vivre la 2^e édition

Les préparatifs de la 2^e édition du Festival international des arts de Dolisie (Fiadol), qui se déroulera du 3 au 7 août à Dolisie, vont bon train, a indiqué Djo Félix Baléndé, président d'Arterial Network Congo, structure initiatrice de ce grand événement culturel. L'information a été donnée au cours d'une rencontre qui a eu lieu, le 22 juillet, à l'Espace culturel Yaro à Pointe-Noire.

Cette année, le Fiadol recevra des artistes étrangers venant du Gabon et de la RDC, outre les artistes locaux et nationaux de Pointe-Noire, Brazzaville et Owando où sont déjà implantées les antennes Arterial network (Réseau panafricain pour la promotion et le développement des arts et de la culture afin de favoriser la démocratie et les droits de l'homme), en attendant son extension sur toute l'étendue du territoire national. Les spectacles de danse, théâtre, musique, slam, conte et autres, offerts à titre gracieux, se dérouleront au Cercle culturel de Dolisie. Les salles de l'Hôtel de la préfecture et du siège du Conseil départemental du Niari ainsi que celle de la mairie de Dolisie accueilleront les activités organisées en marge du festival, notamment les ateliers, les conférences, les expositions, l'assemblée générale d'Arterial Network Congo. La rencontre de l'espace culturel Yaro, qui abrite le siège de ce chapitre national Arterial Network, a réuni ses membres et permis à la délégation composée de son président, de sa secrétaire

générale, Germaine Ololo, et de son délégué à la musique, Justin Obela, de rendre compte de leur séjour de travail à Dolisie et de la rencontre du 18 juillet dans la salle de l'Hôtel de la préfecture du Niari, avec les autorités de la place en vue des préparatifs de l'événement.

La tenue du Fiadol cette année, a indiqué Germaine Ololo, a été confirmée lors de cette réunion prélude au festival. L'activité présidée par le secrétaire général de la préfecture du Niari, Fidel Opiapia, a connu la présence du premier vice-président du Conseil départemental du Niari, du représentant du maire de Dolisie ainsi que des vingt-deux directeurs départementaux du Niari. Ceux-ci ont été appelés par Fidel Opiapia, après la présentation d'Arterial Network et du Fiadol par Djo Félix Baléndé, a apporté chacun leur contribution pour la réussite du festival.

Les participants, quant à eux, ont promis s'y investir de quelque manière que ce soit. Ce qui augure, d'après Justin Obela, un succès de l'événement : « Nous avons été agréablement surpris par l'engouement des autorités. Ce qui nous laisse penser que nous aurons moins de difficultés que l'année dernière et que les conditions seront vraiment réunies pour la bonne tenue de l'événement ». La délégation s'est dite satisfaite de cette rencontre avec les autorités et de leur engagement à soutenir l'événement finalement après moult visites de travail amorcées depuis février dernier.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SCANDALE À L'OHADA

Le président de la CCJA suspendu

De source proche du dossier et selon l'esprit des deux décisions signées par Pierre Mabiala, ministre de la Justice du Congo-Brazzaville et président du Conseil des ministres de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), Félix Onana Etoundi et Marcel Sérékoissé-Samba, respectivement directeur général de l'École supérieure de la magistrature et président de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA), ont été « convaincus de faits de malversation et de mauvaise gestion » pour le premier et accusés de « mauvaise gestion administrative et financière de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) ainsi que d'insubordination administrative caractérisée » pour le second.

Cela fait suite à un rapport d'audit mené par le cabinet britannique PwC et portant sur la gestion des institutions de l'Ohada entre 2010 et 2014. C'est ce qui a conduit le président du Conseil des ministres de l'Ohada à suspendre Marcel Sérékoissé-Samba et à mettre fin aux fonctions du directeur général de l'École régionale supérieure de la magistrature. Car l'Ohada qui regroupe 17 États du continent se trouvait secouée par une grave affaire de malversation. Et partant de cette malversation, il a été acté le 29 juin et le 1^{er} juillet dernier deux décisions très lourdes : le limogeage du Camerounais Félix Onana Etoundi, directeur général de l'École régionale supérieure de la magistrature (Ersuma), basée à Porto Novo, au Bénin, et la suspension provisoire du Centrafricain Marcel Sérékoissé-Samba, président de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA), basée en Abidjan, en Côte-d'Ivoire. Ce dernier restant toutefois juge au sein de la CCJA. Après ces limogeages, ils ont déjà été remplacés de façon

intérimaire.

La CCJA et l'Ersuma sont les deux organes centraux du système institutionnel créés autour de l'Ohada. La CCJA jouant ainsi le rôle de Cour de cassation (ou cour suprême) pour les décisions rendues en dernier ressort par les juridictions nationales en application des Actes uniformes de l'Ohada. Elle encadre ainsi des procédures d'arbitrage. L'Ersuma forme, quant à elle, les professionnels de l'Ohada. On note qu'en plus de la malversation financière, il y aurait aussi le laxisme dans la supervision des affaires. Et selon les décisions signées par le ministre Pierre Mabiala, ce rapport révélerait l'existence d'au moins trois comptes bancaires (auprès d'une banque ivoirienne) qui n'apparaissent nulle part dans les comptes financiers de la CCJA ainsi que l'opacité dans la gestion des revenus liés aux procédures d'arbitrage et des retraits d'argent non justifiés. Et selon Armand Claude Demba, président de la Commission nationale de l'Ohada au Congo-Brazzaville, cette série de sanctions est la première depuis la création de l'Ohada en 1993.

Notons que l'Ohada est considérée comme une réussite en Afrique, en raison du solide corpus juridique qu'elle a fait naître au sein des États membres, œuvrant par la même occasion en faveur d'une forte intégration en termes de droit des affaires. Et son objectif étant la facilitation des échanges et des investissements, la garantie de la sécurité juridique et judiciaire des activités des entreprises du secteur privé. Le droit de l'Ohada est ainsi utilisé pour propulser le développement économique et créer un vaste marché intégré afin de faire de l'Afrique un « pôle de développement ».

Faustin Akono et Séverin Ibara

ESCIC

Congratulation de la première promotion diplômée

La cérémonie de remise des diplômes à la première promotion des apprenants de l'École supérieure de commerce et d'industrie du Congo (ESCIC) a eu lieu, le 23 juillet, à la Chambre de commerce de la ville océane.

Après deux ans de formation, la promotion 2013-2014 des apprenants de l'ESCIC, la première école consulaire en République du Congo, a reçu le diplôme de master sanctionnant la fin de la formation. Ainsi, une vingtaine d'apprenants ont reçu leur master en qualité hygiène sécurité environnement (QHSE), en contrôle de gestion (MCG) et en business administration (MBA).

L'ESCIC est l'émanation d'un partenariat entre la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire, Devel SA et Bernard Ngazo, directeur général de l'ESCIC, tous animés du désir d'améliorer la qualité de la formation à Pointe-Noire « La Chambre consulaire au travers de ses partenariats avec la Chambre consulaire de Paris a obtenu l'habilitation de délivrer des diplômes de master. Ces diplômes sont signés des responsables des écoles partenaires l'ITESCIA et ESLSCA et du président de la Chambre consulaire



Photo de famille lors de la remise des diplômes de l'ESCIC

de Paris. Ce diplôme est répertorié au niveau du répertoire des métiers de France », a dit Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire. Et d'ajouter ; « Ce projet est pour nous une réussite

parce qu'il consacre deux idées qui nous sont fortes, à savoir le partenariat public-privé avec la chambre qui s'associe à deux privés et la coopération décentralisée avec la chambre

de commerce et d'industrie de région Paris-Ile de France. Nos ambitions sont de faire de Pointe-Noire un pôle de formation, d'excellence en matière de formation. Nous voulons former non seulement les chefs d'entre-

prise mais aussi leurs collaborateurs».

Selon Bernard Ngazo, directeur général de l'ESCIC, « Ce projet est la l'aboutissement d'une démarche, d'un effort, d'une volonté, d'une convergence de vue. Avec l'ESCIC, le Congo s'est doté d'un outil pour l'amélioration des compétences et, surtout, pour faire émerger une nouvelle classe de cadres et de spécialistes au Congo. Notre volonté est de s'ouvrir; de donner les compétences nécessaires aux Congolais. L'ESCIC, qui a deux cycles : le bachelors pour les jeunes reçus après l'obtention du bac et le master qui concerne les salariés, va continuer à multiplier d'autres formations puisque notre logique est de délocaliser les diplômes, permettre aux apprenants de suivre des formations sur place et d'avoir des diplômes européens au lieu d'aller les suivre en Afrique de l'Ouest ou au Maroc, par exemple, et aussi de permettre à des spécialistes congolais d'apporter leur pierre à l'édifice». Le témoignage des deux apprenants récipiendaires du master, qui ont loué la qualité de la formation reçue et le professionnalisme des enseignants suivi de la remise des diplômes aux impétrants, a mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL FÉMININ DIRECT

AC Léopards fait une bonne impression

La première journée du championnat national de football féminin direct a démarré, le 23 juillet, au Complexe sportif de Pointe-Noire avec la victoire de l'AC Léopards face aux Rayons du soleil, 8 buts à 1

L'alerte de l'AC Léopards dames face aux Rayons du soleil a été très forte le 23 juillet à l'ouverture du championnat national de football féminin, la première édition de la nouvelle formule.

Les Fauves du Niari ont craché le feu face aux Rayons du soleil. Les filles de Reny Ayayos Ikounga ont pulvérisé leurs adversaires sur un score de 8 buts à 1. Cette première journée n'a pas été compliquée pour les Léopards dames qui ont fait une bonne impression au public sportif ponténégrin.

Après l'ouverture du score dès l'entame du match par l'entremise de l'Angolaise, Marta Lucho, qui a signé à Léopards depuis la saison dernière, les Rayons du soleil ont tenté d'imposer une résistance. La stratégie a légèrement payé parce que l'équipe est parvenue à réduire le score alors que l'adversaire était à sa deuxième marque. Mais les forces de résistance n'étant pas efficace face à la qualité technico-tactique et la force physique des Léopards, les protégés du président Andoche Miouassala n'ont pas pu faire l'addition. L'équipe a, au contraire, encaissé le troisième but avant la pause, 3-buts à 1.

Du retour des vestiaires, les Léopards redoublent d'ardeur, Marta Lucho déclenche l'hémorragie en rajoutant sur le marquoir le quatrième but des Fauves du Niari. Cette série de buts s'est arrêté juste au coup de sifflet final du juge central au 8e but. Cet exploit des fauves du Niari a été l'œuvre de Marta Lucho auteur de

4 buts, de la Kinoise Isa Diakessé 2 buts, Ndéndé Tubélé et Patricia Mingas ont marqué 1 but chacune. L'AC Léopards a placé la barre très haute afin de se mettre à l'abri face à un éventuel détournement par les équipes de Brazzaville qui se sont également préparées pour cette même cause.

Cette victoire était très attendue par l'entraîneur de l'AC Léopard dames, Serge Mampouya. « Nous avons attendu ce championnat depuis son annonce par la fédération. C'est la première fois que nous jouons un championnat national direct, nous étions préparés en conséquence pour gagner ce premier match afin de se mettre à l'abri de tout danger », a indiqué l'entraîneur qui entend corriger les déchets techniques constatés lors de ce premier match du championnat national de football féminin.

De son côté, Robert Ngouamba l'entraîneur des Rayons du soleil a reconnu la défaite de son équipe et promet mettre les bouchés double pour faire un bon résultat au prochain match. « Je suis très déçu du résultat du match. Je m'attendais certes à une défaite mais pas d'un score fleuve de 1 à 8. Qu'à cela ne tienne, nous avons eu en face de nous une équipe très expérimentée alors que nous nous cherchons encore. Nous allons continuer à travailler pour essayer de faire un bon résultat aux prochains matches », a-t-il dit.

La deuxième journée du championnat national de football féminin prévoit deux matches au Complexe sportif de Pointe-Noire.

AC Léopards reçoit CESB et Rayons du soleil accorde son hospitalité à l'AC Colombe, la meilleure équipe de la Ligue de football de Brazzaville.

Charlem Léa Legnoki

VIE ASOCIATIVE

La tournée départementale AASDPAC-UNA connaît des avancées significatives à Impfondo

La première tournée a débuté, le 20 juillet, par le chef lieu du département de la Likouala, Impfondo, en présence de Célestin Ndilou Mounzeo, Auguste Valairy Loko et Colin Rodrigue Mouendo respectivement, directeur départemental des Affaires sociales de la Likouala, président et coordonnateur général de l'Association d'aides et de soins à domicile pour personnes âgées du Congo (AASDPAC) accompagnés d'autres autorités locales et divers invités.

Pour les responsables des associations AASDPAC et l'Union nationale de l'aide, des soins et des services (UNA), cette tournée s'inscrit dans le cadre du schéma stratégique du déploiement des activités de ces deux structures prévu sur l'ensemble du territoire national avec divers objectifs, notamment rendre visibles les différentes conventions de partenariat signées entre l'AASDPAC et l'UNA, le déploiement des activités de ces associations au profit des personnes âgées entre 60 ans et plus dans les départements où celles-ci ne sont pas encore représentées, promouvoir la sensibilisation des initiatives de développement durable de Total E&P Congo conformément à la contribution de cette société en vue d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement durable.

Selon Auguste Valairy Loko, les échanges avec les responsables départementaux de la Likouala à l'aide d'un vidéo projecteur ont permis de présenter la stratégie innovante de l'AASDPAC en vue de la construction conjointe d'un parcours de santé pour les personnes âgées au niveau de ce département. « La première étape consisterait de dresser un diagnostic départemental et de dresser une feuille de route pour répondre au plus près aux besoins des populations. Il s'agirait de définir le périmètre du dé-

partement en fusionnant les approches territoriales et populationnelles, réaliser une analyse populationnelle qui permettrait de partager une connaissance plus fine de la population de 60 ans et plus en quatre axes (la démographie, l'environnement, l'état de santé de la population et le niveau d'autonomie), réaliser une cartographie de l'offre de santé et analyser les flux, objectiver les parcours des personnes », a-t-il indiqué.

Pour sa part, Colin Rodrigue Mouendo a insisté sur la réalisation d'une feuille de route comportant l'illustration du projet en quatre étapes, à savoir la cartographie de la population et de l'offre sur le territoire d'analyse, comprendre le parcours actuel et évaluer le fonctionnement, définir le parcours approprié et les recommandations et feuilles de route sur le territoire.

Manifestant sa satisfaction, Célestin Ndilou Mounzeo soutient que la réflexion sur la création d'un centre local de coordination gérontologique proposé par l'AASDPAC serait un guichet d'accueil, d'information et de coordination ouverts aux personnes âgées ainsi qu'à leur entourage, aux professionnels de la gérontologie en vue du maintien à domicile. «Ce centre servira aussi comme un lieu d'information privilégié pour personnes âgées et de leur entourage. Celui-ci pourra être équipé en lits d'hébergement pour assurer la passerelle rue-famille d'intégration », a-t-il signifié.

Le séjour de travail de ces associations à Impfondo s'est déroulé du 20 au 22 juillet. Il a permis de réfléchir sur le parcours approprié des personnes âgées dans le département de la Likouala, prélude à la mise en place opérationnelle de l'assurance maladie universelle. En outre, ces associations prévoient de descendre dans le département de la Sangha vers la fin de ce mois.

Séverin Ibara

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE

Léon Alfred Opimbat plaide pour la viabilisation des infrastructures sportives

De passage à Madingou dans le département de la Bouenza où le ministre des Sports et de l'éducation physique a visité le chantier du stade, Léon Alfred Opimbat a prôné la politique de la viabilisation des infrastructures construites à la faveur de la municipalisation accélérée.

« Nous avons des installations à viabiliser », a-t-il précisé aux cadres des sports du département de la Bouenza avant de demander aux ligues départementales de se montrer à la hauteur. « Il faut que les ligues de la Bouenza toutes disciplines confondues puissent être dynamiques. Vous devez avoir des compétitions multisectorielles. L'Etat donne à la disposition de la population les installations mais c'est à vous de les animer », a indiqué le ministre des Sports et de l'éducation physique À Madingou, Léon Alfred Opimbat a marqué des points. C'est la première fois depuis 1994 qu'un ministre des Sports a échangé avec les cadres de ce département, a souligné Nestor Moussiéssié, le directeur départemental de la Bouenza. Le ministre a profité de ce rendez-vous



Léon Alfred Opimbat s'adressant aux cadres des sports de la Bouenza (Adiac)

pour définir sa politique de développement du sport axée sur les sports, l'éducation physique et les Jeux de l'Onssu. « Nous avons mis en très bonne place l'éducation physique à l'école pour

que nous puissions créer les conditions d'une grande réflexion... Dans la vision qui est la notre, l'Onssu va prendre une place importante », a souhaité Léon Alfred Opimbat. Il a, par

ailleurs, révélé qu'une conférence des directions inter départementales et des directions des complexes

Sports, la direction départementale aura pour siège le stade de Madingou, en vue d'améliorer leurs conditions de travail.

Les cadres des sports du département de la Bouenza, qui ont soumis leurs doléances au ministre, ont promis prendre à cœur la communication du patron des sports et de la mettre résolument en pratique « pour la gloire du sport », disent ils. « Les cadres des sports du département de la Bouenza vous témoignent toute leur reconnaissance au regard de l'augmentation des crédits de fonctionnement de nos 11 instructions sectorielles assortie dans le budget de l'Etat exercice 2014. Les animateurs de ces structures d'Etat n'ont consenti que des sacrifices pour faire fonctionner celles-ci jusqu'en 2013 », a expliqué Nestor Moussiéssié, le directeur départemental de la Bouenza.

James Golden Eloué

sportifs se tiendra dans les brefs délais afin de mettre à la disposition de leurs cadres toute la politique telle qu'elle a été conçue. Il a annoncé qu'après la remise officielle du stade au ministère des

CHALLENGE ISSA HAYATOU U-17

Le Congo affronte le Cameroun ce mardi au stade Alphonse - Massamba-Débat

Les Diables rouges U-17 en découdront avec les Lionceaux Indomptables du Cameroun après le match Tchad-République démocratique du Congo (RDC), comptant pour l'ouverture du Challenge Issa Hayatou organisé par l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac).

teurs à revoir la formule de la compétition. Elle ne se jouera que sous forme d'un mini championnat. L'équipe qui aura plus de points sera sacrée championne de la compétition qui servira aussi à la préparation des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans. Programme des rencontres



Les Diables rouges U-17, lors de la 3e édition de la Djiri Cup (Adiac)

Après plusieurs années de léthargie, l'Uniffac a décidé de passer par Brazzaville pour réussir le pari de sa renaissance par l'organisation d'un tournoi de football qui mettra aux prises cinq sélections des moins de 17 ans à savoir: le Cameroun; le Gabon; le Tchad; la République démocratique du Congo et le Congo, pays hôte. La République centrafricaine, la Guinée Equatoriale et le Sao Tomé et principe ne seront pas témoins de la renaissance de l'Uniffac. L'absence de ces trois pays a obligé les organisa-

Mardi 26 juillet à 14 heures : Tchad-RDC et à 16 heures : Congo-Cameroun
Mercredi 27 juillet à 14 heures : Congo-Gabon et à 16 heures : Cameroun-Tchad
Jeudi 28 juillet à 15 heures30 : Gabon-RDC
Vendredi 29 juillet à 14 heures : Congo-Tchad et à 16 heures : Gabon- Cameroun
Samedi 30 juillet à 14 heures : RDC-Cameroun et à 16 heures : Tchad-Gabon
Dimanche 31 juillet à 15 heures 30 : RDC-Congo.
J.G.E.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Les dames rechaussent leurs crampons

Le match d'ouverture de la saison sportive du football féminin cette saison, a opposé à Brazzaville FC La Source à AC Colombe. Un derby dans lequel les deux formations ont fait le service minimum...

Après environ deux ans d'hibernation, le championnat national du football, version féminine, a repris ses droits. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, le bras de fer entre les dames de l'AC Colombe et celles de FC La Source a été équilibré. Aucune des deux équipes n'a, en effet, pu peser sur la balance plus que l'autre. D'entrée de jeu, il y a eu des occasions manquées de part en part. Seulement à la 35e minute de la rencontre, Monique Kipoyi a donné l'avantage à l'AC Colombe en ouvrant score qui du reste, n'a pas changé jusqu'à la fin de la première partie.

A la deuxième mi-temps, AC Colombe n'a pas pu conserver son avantage. Les changements de FC La Source ont apporté un nouveau souffle à l'équipe. Le carton rouge écopé par une défenseuse de l'AC Colombe a visiblement permis à son adversaire de passer à la vitesse supérieure pour arracher l'égalisation. Chose faite au dernier quart d'heure de la rencontre, puisque suite à la pression de l'attaque de FC La Source, Laetitia Mboyo, de l'AC Colombe, a marqué contre son camp. Le score n'a pas changé, les deux buts de la rencontre ont été inscrits par les joueuses de la même équipe.

Pour l'entraîneur de FC La Source, André Mafouta, le score reflète la physionomie du match qui, selon lui, n'était pas facile pour les deux équipes. Il promet de continuer à travailler d'arrache-pied pour mieux faire, lors du prochain match contre les dames de l'AC Léopards. Par contre, le coach d'AC Colombe a reconnu que son équipe, notamment la charnière défensive, a cédé en deuxième mi-temps. « La défense a fait preuve d'une lourdeur due, sans nul doute, à l'absence de compétitions », a-t-il déclaré, satisfait de la reprise du championnat national.

Rominique Nerplat Makaya